



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

43<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 2<sup>e</sup> SESSION

---

# Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

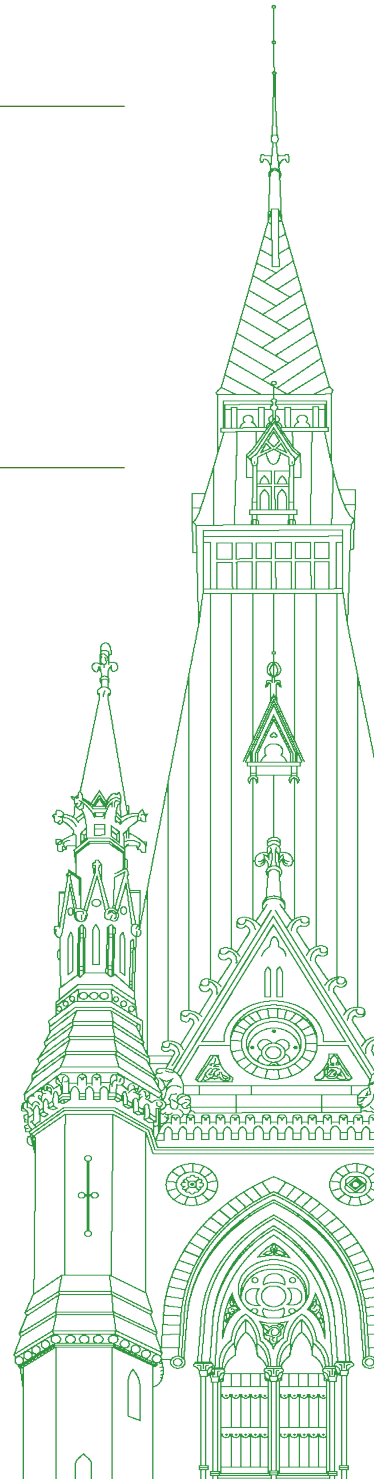
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 003**

Le mardi 27 octobre 2020

---

Président : M. Bob Bratina





## Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 27 octobre 2020

• (1835)

[Traduction]

**Le président (M. Bob Bratina (Hamilton-Est—Stoney Creek, Lib.)):** Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité plus tôt aujourd'hui, le Comité tient sa première séance relativement à son étude sur le soutien offert aux communautés autochtones pendant la deuxième vague de la COVID-19.

Dans un instant, je vais vous présenter nos invités spéciaux, mais avant, je veux souligner que je me joins à vous aujourd'hui depuis le territoire traditionnel des Premières Nations Haudenosaunee, Anishinabe et Chonnonton. Vous voyez derrière moi une photo de la statue qui se trouve près de mon bureau à Stoney Creek et qui commémore la collaboration entre tous les Canadiens et les Premières Nations pendant la guerre de 1812. Les thèmes de la guérison et de la réconciliation se reflètent dans les mots « nations », « alliés », « amitié » et « bien-être ». Je suis très heureux que nous ayons cette œuvre d'art ici dans la circonscription de Hamilton.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux ministres et à leurs collaborateurs. Nous accueillons l'honorable Marc Miller, ministre des Services aux Autochtones; l'honorable Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones; et l'honorable Dan Vandal, ministre des Affaires du Nord.

Monsieur Miller, il semble que vous soyez le premier à prendre la parole. Je répète que les séries de questions sont d'une durée de six minutes. Je vais faire de mon mieux pour respecter le temps alloué à chacun pour que tous puissent avoir leur tour.

Monsieur Miller, je vous cède la parole pendant six minutes. Allez-y.

[Français]

**L'hon. Marc Miller (ministre des Services aux Autochtones):** Bonjour. *Ulaakut.*

[Traduction]

Je vous parle ce soir depuis le territoire traditionnel du peuple algonquin ici à Ottawa.

Monsieur le président, membres du Comité, c'est avec plaisir que je comparais aujourd'hui, du moins virtuellement, en compagnie de mes collègues, la ministre Bennett et le ministre Vandal. Je tiens également à souligner la présence de Christiane Fox, sous-ministre; Valerie Gideon, sous-ministre déléguée; et du Dr Tom Wong, médecin en chef de la Santé publique, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits.

En date du 26 octobre, nous avons la confirmation de 362 cas actifs de COVID-19 dans les communautés des Premières Nations. Depuis le début de la pandémie, nous avons enregistré 1 254 cas

confirmés, dont 877 personnes rétablies et, malheureusement, 15 décès. Ce nombre de cas actifs constitue le plus élevé à ce jour. De plus, nous avons 28 cas positifs confirmés de COVID-19 chez les Inuits du Nunavik au Québec. Toutes les personnes infectées sont rétablies.

Au cours des derniers jours et semaines, nous avons connu une hausse alarmante du nombre de cas actifs de COVID-19 partout au pays, y compris dans les communautés autochtones. Nous avons pris un certain nombre de mesures pour soutenir les communautés autochtones au début de cette pandémie et, face à la deuxième vague, nous faisons le bilan de ce que nous avons appris et appliquons ces leçons rapidement.

Nous savons que lorsque les dirigeants autochtones locaux reçoivent les ressources nécessaires, ils sont les mieux placés pour répondre avec succès à une crise en prenant des mesures immédiates, innovantes et proactives pour assurer la sécurité de leurs membres. Le faible nombre de cas recensés dans les communautés des Premières Nations au cours de la première vague en est la preuve. Cela étant dit, il est maintenant évident que la deuxième vague frappe plus fort les communautés autochtones que la première.

Tout comme lors de la première vague, nous avons préparé et mis en place... la santé et la sécurité des peuples autochtones demeurent pour moi et pour le gouvernement la grande priorité.

• (1840)

[Français]

Alors que la pandémie se poursuit et qu'elle continue à évoluer, nous nous assurons de donner la priorité à un accès durable aux services de santé mentale et nous continuons à soutenir les communautés autochtones, l'impact sur la santé mentale étant la face cachée de cette pandémie. Pour ce faire, nous avons investi de nouveaux fonds de l'ordre de 82,5 millions de dollars, en plus du financement annuel déjà existant de 425 millions de dollars pour les services communautaires qui répondent spécifiquement aux besoins des peuples autochtones en matière de bien-être mental.

Ces services respectent les mesures de santé publique et, en raison de la pandémie, offrent de nombreuses options de télésanté ou de services virtuels, notamment la Ligne d'écoute d'espoir, qui est disponible en plusieurs langues autochtones.

Nous continuons à travailler en partenariat avec les organisations et les communautés autochtones pour soutenir l'adaptation des ressources et des services de santé mentale gérés par les communautés autochtones. Nous continuerons à le faire tout au long de la pandémie et bien au-delà de celle-ci.

Afin de répondre aux défis uniques auxquels doivent faire face les entreprises autochtones, nous avons annoncé le 11 juin dernier l'attribution d'un fonds de 117 millions de dollars en plus d'un autre de 16 millions de dollars pour soutenir l'industrie touristique autochtone. Ce financement s'ajoute aux 306,8 millions de dollars déjà annoncés pour aider les petites et moyennes entreprises autochtones.

Nous soutenons aussi les élèves du primaire et du secondaire en fournissant 112 millions de dollars pour favoriser un retour en toute sécurité dans les écoles des Premières Nations situées dans les réserves. Ce montant s'ajoute aux 2 milliards de dollars versés aux provinces et aux territoires. De plus, nous nous efforçons d'assurer la sécurité ainsi que le bien-être des femmes et des enfants autochtones en soutenant et en élargissant un réseau de maisons d'hébergement pour la prévention de la violence familiale dans les collectivités des Premières Nations partout au pays et dans les territoires.

Nous continuons à promouvoir les mesures de santé et de sécurité publiques. En collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, nous avons aussi activement évalué et acquis des tests aux points de service pour répondre aux besoins des communautés autochtones, en particulier celles des régions rurales éloignées et isolées.

Le 19 octobre, 70 instruments GeneXpert ont été déployés pour permettre aux communautés autochtones de tout le pays d'avoir accès à des tests rapides aux points de service.

[Traduction]

J'aimerais prendre un instant pour remercier les professionnels de la santé, en particulier les infirmières de Services aux Autochtones Canada, qui travaillent dans les communautés autochtones et leur fournissent des soins et des traitements de qualité et culturellement adaptés, effectuent les tests et la recherche des contacts et s'occupent de la prévention pendant cette pandémie.

Je m'en voudrais de ne pas parler de la situation urgente à Neskantaga qui a été au centre de nos préoccupations au cours des derniers jours. La récente fermeture du système de distribution d'eau de Neskantaga est, en effet, alarmante. Mes adjoints travaillent directement avec les dirigeants de la Première Nation Neskantaga, aux côtés de partenaires comme la nation Nishnawbe Aski et la Direction des Premières Nations de Matawa, afin d'améliorer la situation et de veiller à ce que la communauté dispose du soutien nécessaire jusqu'à ce que le système de distribution d'eau puisse être entièrement rétabli. Hier, l'ingénieur en chef de Services aux Autochtones Canada a accompagné l'équipe technique de Matawa pour l'inspection des infrastructures hydrauliques de la communauté, et poursuivre l'échantillonnage de l'eau.

Un financement sera accordé pour des réparations immédiates si nécessaire. Nous avons, d'autre part, redoublé d'efforts afin de résoudre les problèmes du système de distribution et d'appuyer la finalisation de la nouvelle usine de traitement d'eau de la communauté. Le montant s'ajoute à la récente augmentation de 4 millions de dollars de financement pour ce projet, qui vise à lever l'avis d'ébullition de l'eau en place depuis longtemps dans cette communauté. L'investissement total se chiffre donc à plus de 16,4 millions de dollars. La construction de la nouvelle usine de traitement d'eau en est à ses dernières étapes, et nous avons bon espoir qu'elle sera fonctionnelle d'ici peu. Nous allons continuer de travailler avec les dirigeants de la communauté afin de trouver des solutions immédiates et à long terme à cette crise sanitaire.

Sur ce, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

*Meegwetch. Nakurmiik. Marsi cho.*

● (1845)

**Le président:** Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à l'honorable Carolyn Bennett pendant six minutes.

Madame la ministre, allez-y.

[Français]

**L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones):** Je vous remercie.

*Kwe.* Bonjour.

Monsieur le président, je suis honorée de comparaître virtuellement devant le Comité aujourd'hui pour parler des enjeux liés à la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19.

Aujourd'hui, je me joins à vous depuis le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin. J'aimerais également mentionner les territoires traditionnels sur lesquels se trouvent tous les participants.

Sont aussi présents aujourd'hui le sous-ministre, M. Daniel Quan-Watson, le sous-ministre adjoint des Affaires du Nord, M. Serge Beaudoin, ainsi que M. Joe Wild, Mme Annie Boudreau, M. Martin Reiher, Mme Valerie Gideon et le Dr Tom Wong.

[Traduction]

Je veux d'abord remercier le Dr Wong et Mme Gideon des séances d'information qu'ils nous ont données presque quotidiennement à tous les trois depuis le mois de mars et qui nous ont rassurés, je pense, sur notre façon de bien travailler ensemble.

Je veux aussi honorer la mémoire de Joyce Echaquan afin que nous puissions travailler ensemble à éliminer le racisme qui persiste encore dans nos institutions. Je sais qu'en tant que membres de ce comité très important, vous mettez tout en œuvre pour éliminer le racisme et vous assurer que tous les peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis sont en mesure de recevoir des soins de santé de qualité, dans la dignité et le respect de leur culture.

Depuis le début de la pandémie, notre priorité a été de nous assurer que les collectivités sont en mesure de protéger les leurs et qu'elles ont le soutien nécessaire pour pouvoir limiter la propagation de la COVID-19. Les inégalités sociales et économiques de longue date ont pour conséquence que les collectivités autochtones sont plus vulnérables et peuvent être touchées de façon disproportionnée par la COVID-19.

Les collectivités autochtones se sont rapidement mises à l'œuvre pour protéger les leurs et particulièrement leurs aînés. Elles ont mis à jour leurs plans de lutte contre la pandémie, et les ont mis en marche avec des résultats vraiment impressionnants. Comme le ministre Miller l'a mentionné, les dirigeants autochtones ont fait preuve d'une résilience, d'un sens de l'innovation et d'un leadership incroyables. Pendant la première vague, les collectivités des Premières Nations ont fait état d'un taux de cas de COVID équivalant à environ un tiers du taux canadien. Face aux réalités d'une seconde vague et à l'augmentation des taux d'infection au sein des populations autochtones, nous allons continuer de travailler avec nos partenaires autochtones pour nous assurer qu'ils disposent des ressources et du soutien dont ils ont besoin.

Je me souviens en particulier de ma conversation téléphonique avec le chef national déné Norm Yakeleya qui a créé et promu des initiatives traditionnelles sur le territoire pour garder sa communauté en sécurité. Le programme a permis d'aider plusieurs familles qui n'auraient autrement pas eu les moyens financiers d'acheter les provisions nécessaires pour pouvoir y participer. D'autres collectivités avaient besoin de soutien pour accroître les mesures de sécurité et faire appliquer leurs règlements afin de protéger leurs collectivités des risques posés par des étrangers.

Nous avons abordé cette pandémie avec nos partenaires autochtones en mettant l'accent sur un leadership, une collaboration et une coordination efficaces, et c'est ainsi que nous allons procéder pour aller de l'avant.

Le ministère que je dirige a la responsabilité de répondre aux besoins des nations autonomes et signataires de traités modernes. Une partie de cette collaboration avec ces nations se fait dans le cadre du Fonds de soutien aux communautés autochtones. Le ministère a engagé 20 millions de dollars en mars dernier pour appuyer les priorités de ces nations face à la pandémie, et nous avons ajouté 10 millions de dollars supplémentaires en août pour nous assurer qu'elles disposent des ressources nécessaires pour garder les leurs en sécurité pendant la deuxième vague.

Notre gouvernement est conscient des effets économiques dévastateurs de la COVID-19 sur les entreprises et les collectivités autochtones. En plus de leur offrir du soutien par l'entremise de Services aux Autochtones Canada, dont est responsable le ministre Miller, et des autres ministères, nous collaborons avec le Conseil de gestion financière des Premières Nations, la Commission de la fiscalité des Premières Nations et l'Administration financière des Premières Nations pour mettre en place d'autres mesures pour les aider.

• (1850)

Nous nous sommes engagés à verser 17,1 millions de dollars pour alléger le paiement des intérêts des Premières Nations ayant des prêts par l'entremise de l'Autorité financière des Premières Nations et continuerons de travailler en étroite collaboration avec ces institutions sur leurs propositions et avec un large éventail d'organisations autochtones pour nous assurer de rebâtir en mieux — écologiquement, économiquement et socialement — notre pays tous ensemble.

Il était également important pour les dirigeants de s'assurer que leurs membres comprennent comment accéder aux programmes de soutien comme la Prestation canadienne d'urgence, la Subvention salariale d'urgence du Canada, le système d'assurance-emploi et la Prestation canadienne de la relance économique.

En terminant, je peux vous assurer qu'en cette période difficile, la priorité absolue de notre gouvernement demeure la sécurité et la santé physique et mentale de tous les Canadiens, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis, ainsi que leurs collectivités.

Je serai heureuse de répondre à vos questions.

*Meegwetch. Marsi. Nakurmiik.*

**Le président:** C'est parfait et cela ira. Nous en sommes à six minutes exactement.

Merci beaucoup, madame la ministre.

Nous allons maintenant entendre notre troisième témoin, le ministre Vandal, avant de passer aux questions.

**L'hon. Dan Vandal (ministre des Affaires du Nord):** Merci, monsieur le président.

*Kwe. Tawnshi.* Bonsoir.

Avant de commencer, je veux préciser que je vous parle aujourd'hui depuis mon bureau qui se trouve dans Saint-Boniface-Saint-Vital, sur le territoire du Traité n° 1, le territoire traditionnel des peuples anishinaabeg, cri, oji-cri, dakota et déné, et bien sûr, la patrie de la nation métisse, et un lieu où vivent maintenant de nombreux Inuits.

[Français]

J'ai le plaisir de comparaître aujourd'hui devant le Comité avec mes collègues pour faire le point sur la situation de la deuxième vague de la COVID-19 dans le Nord et pour mettre en contexte ce que fait le gouvernement du Canada pour aider les communautés autochtones et tous les habitants du Nord pendant cette pandémie.

[Traduction]

Je m'entretiens régulièrement avec les premiers ministres des territoires et nos partenaires inuits, métis et des Premières Nations dans le Nord. Les cas de COVID-19 étant en recrudescence depuis les dernières semaines, nous continuons à travailler avec tous nos partenaires pour assurer la santé et la sécurité de tous les habitants du Nord, y compris en prenant les mesures nécessaires pour lutter contre la COVID-19.

Le nombre de cas de COVID-19 dans le Nord est limité, et ce n'est pas un hasard. Je félicite les gouvernements territoriaux et les chefs autochtones de leur leadership et de leur travail acharné pour préserver la sécurité de leurs communautés pendant cette pandémie.

Nous sommes conscients que les communautés éloignées et isolées du Nord ont des besoins uniques, et nous continuons à travailler en collaboration avec les gouvernements territoriaux pour prévenir la propagation de la COVID-19 et intervenir.

En avril, nous avons fourni aux territoires un financement de plus de 130 millions de dollars pour répondre aux priorités immédiates en matière de santé, d'économie et de transport liées à la pandémie. Qu'il s'agisse d'accès aux services de santé, de soutien aux entreprises et aux particuliers, ou encore du maintien de la chaîne d'approvisionnement en aidant les compagnies aériennes et en bonifiant les subventions sur les articles essentiels, nous prenons des mesures pour aider les habitants du Nord au moment où ils en ont le plus besoin.

Au début de l'été, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures pour soutenir le transport aérien essentiel vers les collectivités éloignées dans le cadre d'accords bilatéraux afin de préserver le maintien des services pendant au moins six mois. Le programme d'aide fédérale pendant les six premiers mois s'élèvera à 75 millions de dollars, ce qui nous mènera à la fin de l'année, et nous avons aussi prévu un autre investissement pouvant atteindre 174 millions de dollars sur 18 mois pour assurer, si nécessaire, le maintien de ces services aériens essentiels, en espérant sincèrement un retour à la normale. Je félicite le ministre Garneau de son leadership dans cette initiative.

Nous sommes également conscients que le coût de nombreux produits de base dans le Nord augmente et que de nombreuses familles subissent des pressions financières accrues. Pour cette raison, nous avons investi un montant additionnel de 25 millions de dollars dans le programme Nutrition Nord Canada afin d'augmenter les taux de contribution fédérale pour les produits de base comme la nourriture et les produits d'hygiène personnelle. De plus, nous avons allongé la liste des produits subventionnés dans les 116 communautés nordiques admissibles à Nutrition Nord Canada, qui inclut les produits d'hygiène personnelle nécessaires à la sécurité des gens.

Nous avons également mis en place la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs, élaborée conjointement avec des partenaires autochtones, qui aide à réduire le coût élevé de la chasse et de la cueillette traditionnelles, et à fournir davantage d'aliments locaux. Nous finançons également des programmes communautaires par l'intermédiaire de banques alimentaires, de clubs de petit-déjeuner et du programme de gestion des surplus alimentaires. Nous sommes conscients que la pandémie a eu un impact sur la sécurité alimentaire des familles, et nous prenons des mesures pour les aider.

Nous savons que cette pandémie a touché certains Canadiens de manière disproportionnée. C'est pourquoi nous avons mis en place des mesures de soutien complètes, afin que chaque Canadien reçoive l'aide dont il a besoin. Cela comprend des améliorations à la Prestation canadienne pour enfants, un soutien financier direct et des investissements dans les organismes communautaires et les services de santé mentale.

Pour les travailleurs, nous avons introduit la Prestation canadienne d'urgence, qui offre un soutien financier temporaire aux Canadiens qui ont cessé de travailler en raison de la COVID-19. Pour les entreprises, nous avons mis à leur disposition, par l'entremise de CanNord, 15 millions de dollars en fonds d'urgence afin de les aider à relever leurs défis, et nous avons bonifié de 34 millions de dollars le Fonds d'aide et de relance régionale pour aider les entreprises de tous les secteurs dans le Nord, y compris le secteur médical et ceux de l'hôtellerie et des ressources nationales. Jusqu'à présent, ces investissements ont permis de soutenir plus de 450 entreprises dans le Nord.

Nous sommes aussi conscients qu'il est nécessaire d'accroître l'accès à Internet haute vitesse dans les collectivités rurales et éloignées. Nous sommes déterminés à accélérer le calendrier de mise en œuvre de la connectivité et à revoir à la hausse les ambitions du Fonds pour la large bande universelle.

Il s'agit d'une période difficile, et nous le savons. Nous continuerons à appuyer les Canadiens qui ont besoin d'aide tout au long de cette pandémie.

*Meegwetch. Marsi. Nakurmiik.*

• (1855)

[Français]

Merci.

[Traduction]

**Le président:** Je vais devoir apprendre à dire « Je vous en prie » dans toutes ces langues. Merci beaucoup de vos exposés.

Avant de passer à la période de questions, nous avons habituellement un long préambule, mais je pense que vous avez tous déjà

participé à des rencontres Zoom, alors vous savez comment utiliser le microphone et l'affichage « Galerie ». Je demanderais simplement aux membres du Comité de bien vouloir mentionner à qui s'adressent leurs questions pour optimiser leur temps. Vous devez aussi savoir que la fonction « Lever la main » se trouve au bas de votre écran, sous « Participants ». Je vais surveiller cela, au cas où un autre témoin voudrait intervenir sur un sujet.

Nous allons donc passer à la première série de questions, qui sont d'une durée de six minutes. Nous avons donc — et j'espère que ma liste est exacte — M. Vidal, M. Battiste, Mme Bérubé et Mme Blaney.

Monsieur Vidal, vous disposez de six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

**M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je veux simplement prendre un instant pour remercier rapidement tous les ministres et leurs collaborateurs de prendre le temps d'être avec nous ce soir. Nous savons que vous êtes très occupés en ce moment. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous accordez.

Je vais commencer par poser quelques questions au ministre Miller.

Monsieur le ministre, je veux prendre quelques minutes pour parler des avis d'ébullition d'eau. Je pense que vous savez, et je l'admets volontiers, qu'il s'agit d'un problème de longue date. Ce n'est pas nécessairement une question partisane. Tous les Canadiens s'entendent pour dire qu'il s'agit d'une situation inacceptable et qu'il faut trouver des solutions. Les Canadiens trouvent aussi frustrant d'entendre le premier ministre et son gouvernement répéter que la relation avec les peuples autochtones est primordiale pour eux, mais de voir qu'ils reviennent sur leurs cibles et que les objectifs ne sont pas atteints.

Il semble que votre ministère soit en mode gestion de crise dans ce dossier. Je pense que les Canadiens trouvent cela frustrant. Nous avons besoin d'une stratégie de collaboration véritablement proactive.

Ma question est très simple, en fait. Quelles sont les mesures que vous prenez, vous, en tant que ministre, pour mettre en place une stratégie plus proactive afin de régler ce problème qui touche les Autochtones du Canada?

• (1900)

**L'hon. Marc Miller:** Monsieur Vidal, merci de poser cette question cruciale, et fondamentale en effet, pour les Canadiens et tous les peuples autochtones au Canada. Personne n'est surpris d'apprendre — en particulier pour ce qui est de la situation inacceptable à Neskantaga dont j'ai parlé et qui dure depuis 25 ans — que c'est le résultat d'une grave sous-capitalisation, précisément dans les collectivités autochtones, et précisément pour des services qui sont tenus pour acquis dans la plupart des collectivités au Canada. En effet, si on nous retirait ces services, nous crierions au meurtre.

Nous avons des collectivités autochtones qui se trouvent dans cette situation inacceptable, et nous devons le reconnaître. Ce qui est honteux, c'est de ne pas agir.

En prenant la mesure de l'engagement du premier ministre, nous sommes rendu compte très tôt, dès les élections précédentes, qu'il fallait doubler le nombre d'avis d'ébullition d'eau à long terme visé, ce qui posait, de toute évidence, un problème logistique. Nous avons investi des sommes additionnelles. Nous avons investi des milliards de dollars pour donner suite à cet engagement. Mes collaborateurs — et c'est dommage que l'équipe chargée des eaux ne soit pas ici — ont travaillé sans relâche pour régler ce problème de façon systémique.

À titre d'ancien maire de Meadow Lake, vous êtes bien au fait des défis que présentent l'eau, l'infrastructure de traitement de l'eau et les eaux usées. Les problèmes sont complexes dans toutes les collectivités. Nous avons été en mesure d'en régler certains rapidement. Dans le cadre de notre engagement, nous avons levé 90 avis d'ébullition d'eau à long terme et empêché un nombre encore plus important d'avis à court terme de devenir des avis à long terme. Il est important de s'en rendre compte.

Si on prend cette trajectoire inacceptable...

**M. Gary Vidal:** Puis-je vous interrompre ici, si vous le permettez?

**L'hon. Marc Miller:** Allez-y. C'est votre temps.

**M. Gary Vidal:** Vous parlez de lever les 90 avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme. Lorsque je regarde les renseignements que vous fournissez sur le site Web, je constate que vous aimez beaucoup parler. Je ne veux pas paraître désobligeant, monsieur le ministre, mais vous parlez à maintes reprises de lever les 90 avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme, mais le nombre d'avis n'a pas été réduit d'autant. Si vous faites le calcul — et j'ai été comptable pendant 30 ans — il y en a plus de 50 qui ont été ajoutés ou rajoutés.

Parmi les ajouts, pouvez-vous me dire le nombre dont on dit qu'ils ont été supprimés et qui figurent à nouveau sur la liste? Le nombre total n'a pas diminué de 90, avec tout le respect que je vous dois.

**L'hon. Marc Miller:** Sur ce point, monsieur Vidal, il est clair que certains avis à court terme qui sont passés à long terme sont en fait moins problématiques en termes de levée. D'autres, à plus long terme — comme le cas de Neskantaga — ont pris du temps et sont assez complexes. Je vous dirais, sans vouloir généraliser, parce qu'il est très important de ne pas le faire, que ceux qui ont été ajoutés au nombre — et à un moment donné, nous devrions prendre un certain temps pour les examiner, et peut-être que nous n'avons pas assez de temps en ce moment — sont ceux pour lesquels nous avons bon espoir qu'ils seront levés dans un délai relativement court.

Vous avez dit que le site Web n'était pas à jour. Il est clair que le confinement des communautés a apporté son lot de difficultés — confinement qu'elles ont fait à juste titre pour protéger leurs membres — et certains problèmes sur le plan de la construction des infrastructures. Nous avons pu le faire, et les levées à long terme en témoignent, mais ce ne fut pas facile.

Nous prévoyons de mettre à jour cette page Web prochainement afin de fournir des renseignements plus détaillés concernant les défis et les chiffres. Cependant, en raison de la COVID, il est difficile pour les entrepreneurs de faire ce qu'il faut dans les communautés pour que ces dernières lèvent les avis concernant la qualité de l'eau à long terme. Permettez-moi d'insister sur le fait que c'est la communauté...

**M. Gary Vidal:** Monsieur Miller, je ne veux pas être impoli, mais je voudrais poser une question de plus, si possible, et mon temps de parole est compté.

**L'hon. Marc Miller:** Non, non, je vous en prie. Je veux en parler, mais je respecte le fait que c'est votre temps de parole, monsieur Vidal.

**Le président:** Vous avez une minute. Allez-y.

**M. Gary Vidal:** Nous vivons dans un monde où la technologie et les progrès sont constants, et je suppose que ma dernière question concerne l'approche adoptée par le ministère pour résoudre le problème des avis d'ébullition de l'eau dans les communautés des Premières Nations ou les communautés autochtones. Pouvez-vous nous parler de nouvelles technologies ou d'enquêtes menées dans le cadre de nouvelles approches? Lorsque j'étais président de Saskatchewan, toutes sortes de nouvelles technologies émergeaient constamment. Pouvez-vous citer des exemples précis de ce que votre ministère fait pour faire avancer cette cause?

**Le président:** Soyez très bref, monsieur le ministre.

**L'hon. Marc Miller:** Nous travaillons toujours avec les communautés pour trouver des solutions et nous collaborons avec elles à répondre aux besoins de leurs communautés. Certaines de ces installations sont à la fine pointe du progrès et reflètent la plus haute technologie disponible. Il est évident que leur exploitation requiert une formation et un engagement à long terme.

Je pense que ce à quoi je voulais en venir à la fin de mon argument c'est que nous devons travailler avec les communautés autochtones sur le long terme, et c'est ce que nous ferons. Cet engagement va bien au-delà d'une quelconque date limite au printemps 2021, il s'étendra sur une période beaucoup plus longue. Les communautés nous demandent de le faire pour des raisons de confiance, et nous serons là pour elles, d'où la déclaration de la gouverneure générale dans le discours du Trône.

● (1905)

**Le président:** Merci, monsieur le ministre.

La parole est maintenant à M. Battiste pour les six prochaines minutes.

Monsieur Battiste, nous vous écoutons.

**M. Jaime Battiste (Sydney—Victoria, Lib.):** Je pense que c'était un sujet important, et je veux donner au ministre Miller suffisamment de temps pour terminer ses commentaires sur l'eau, car en tant que Micmac vivant dans une réserve micmaque, je me suis réveillé cet été sans eau, et je sais que cela a un effet extrême. J'ai été soumis à des avis d'ébullition de l'eau et je n'étais pas au courant, malheureusement, jusqu'à ce que mon fils me le rappelle. Je voulais simplement vous donner la possibilité, avant de poser ma question, de terminer l'argument que vous avez malheureusement été obligé de présenter à la hâte avec le dernier intervenant.

**L'hon. Marc Miller:** Ce que j'avais commencé à faire valoir, monsieur Battiste, c'est que les communautés nous ont demandé — et c'est une affaire de confiance qui est toujours remise en question — d'être avec elles à long terme, et le discours du Trône a souligné non seulement le déficit sur le plan des infrastructures essentielles que la COVID a mises au jour dans les communautés autochtones, mais aussi la nécessité d'établir cette confiance et de travailler avec elles en partenariat à long terme, bien au-delà de toute échéance fixée par le gouvernement.

Vous et moi avons participé à une grande annonce pour l'Atlantic Water Board — le nom m'échappe, et je m'en excuse...

**M. Jaime Battiste:** C'est la First Nations Water Authority.

**L'hon. Marc Miller:** ... la First Nations Water Authority cet été, ce qui est vraiment révolutionnaire dans la mesure où l'autorité elle-même est transférée à une autorité dirigée par les Premières Nations pour dicter selon leurs conditions les mesures à prendre concernant l'eau dans les communautés participantes. Je pense que c'est la voie à suivre, et que c'est essentiel pour résoudre un certain nombre de problèmes que M. Vidal a soulevés en ce qui concerne la manière dont ces usines sont construites.

**M. Jaime Battiste:** Je voudrais simplement répéter que je suis d'accord pour dire que les meilleures approches sont généralement celles où les Premières Nations sont en mesure de proposer leurs propres solutions et de les présenter au gouvernement.

J'aimerais maintenant parler un peu de la COVID. Au cours de la première vague, nous avons très bien réussi dans l'Atlantique à tenir le virus à l'écart des communautés micmaques et malécites que nous avons, et je tiens à remercier les ministres pour leur travail à cet égard. Nous examinons la deuxième vague, et bien qu'elle ait lentement progressé vers la bulle atlantique qui a été efficace, j'ai été vraiment attristé d'apprendre que la communauté micmaque de Listuguj en est maintenant à son deuxième cas confirmé. Avec les interactions entre les familles micmaques et malécites dans plus de 35 communautés de l'Atlantique, je me demande comment le gouvernement travaille avec les communautés en ce moment pour aplatiser la courbe, et ce que les particuliers peuvent faire de leur côté dans ces communautés pour rester en sécurité pendant cette deuxième vague.

**L'hon. Marc Miller:** C'est une excellente question.

La raison pour laquelle j'ai tiré la sonnette d'alarme concernant le nombre de cas actifs est que nous avons constaté une résurgence dans les communautés autochtones, qui suit de près la deuxième vague qui se produit dans tout le Canada. Nous avons constaté un relâchement de la vigilance. C'est compréhensible, à mesure que les économies s'ouvrent et que nous adoptons une approche plus chirurgicale dans notre manière de traiter la COVID. Nous avons appris comment ce virus agit et réagit, mais nous ne savons pas encore tout.

Ce que nous savons, c'est que lorsque nous faisons confiance aux communautés autochtones, que nous avons confiance en leurs décisions et que nous les accompagnons à chaque étape, les choses qu'elles font... Les communautés autochtones prennent les pandémies très au sérieux. Elles en ont traversé un grand nombre, avec moins d'avantages que ceux que nous tenons tous pour acquis dans les communautés non autochtones. Leur approche a fonctionné. Elle consiste à « fermer » les communautés, à prendre en charge la santé publique, à faire appel aux médecins et aux infirmières de la communauté pour les laisser dicter la politique publique, ce qui est primordial — comme nous l'avons fait à l'échelon fédéral — pour s'assurer que les gens s'y conforment. Elle consiste à faire preuve de leadership.

Dans l'ensemble, ces mesures ont donné des résultats incroyables, y compris dans les nations où la propagation était alarmante au départ et où les communautés se sont mobilisées. Les messages d'hygiène de base ont été appliqués et renforcés, ainsi que les tests, le suivi et l'isolement, même dans des conditions qui seraient inacceptables dans les communautés non autochtones, dans des situations de surpopulation, que nous connaissons tous bien au

Comité, y compris dans les endroits où il y a des problèmes liés aux compétences comme à La Loche.

Nous savons cependant que nous avons constaté une propagation alarmante là où les gens relâchent leur vigilance, lors d'événements émotionnels comme les mariages, les enterrements et les cérémonies religieuses. La clé ici est de ne pas juger, de s'assurer que nous obtenons tous les renseignements possibles, de travailler en étroite collaboration avec les communautés et de s'assurer que l'aspect crucial du suivi et de l'isolement est fait sans jugement et de manière efficace, afin d'isoler, de séparer et finalement d'éradiquer complètement la COVID. Cette méthode fonctionne. Il est prouvé qu'elle fonctionne, et les communautés autochtones ont montré la voie. Ce leadership est incroyable et essentiel pour garantir l'éradication de ce virus, qui suscite beaucoup de peur et d'appréhension.

De plus, comme je l'ai mentionné dans la partie française de mon intervention, la face cachée de cette pandémie est la crise de la santé mentale, dont les pires manifestations sont l'utilisation et l'abus d'opiacés, le suicide et les idées suicidaires. Ce sont tous de grands défis que nous devons relever à l'avenir et dont nous ne connaissons pas les effets avant un certain temps, en fait. C'est pourquoi nous continuerons à mobiliser des enveloppes ciblées et à faire confiance aux communautés pour qu'elles fassent ce qu'elles savent le mieux faire pour protéger leur population.

• (1910)

**M. Jaime Battiste:** Merci.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Il vous reste 30 secondes.

**M. Jaime Battiste:** J'aimerais que vous nous parliez un peu du financement de l'éducation qui a été mis en place à l'automne et de la façon dont il a été accueilli au fil du temps. J'aimerais aussi que vous nous disiez si les communautés des Premières Nations qui relèvent d'une autonomie gouvernementale sectorielle, comme la Mi'kmaw Kina'matnewey, le reçoivent aussi.

**Le président:** Il ne vous reste que cinq secondes. Désolé.

**M. Jaime Battiste:** D'accord.

**L'hon. Marc Miller:** Il ne brosse pas un portrait complet de l'éducation autochtone au Canada. Il est évident qu'il y a un certain entrelacement avec les provinces et les territoires. Toutefois, l'annonce faite par le premier ministre visait expressément les établissements situés dans les réserves, à quelques exceptions près.

Une fois encore, je tiens à souligner que Services aux Autochtones Canada est prêt à répondre aux besoins des enfants des communautés autochtones, alors que nous suivons l'évolution de la pandémie. N'hésitez pas à faire appel à nous.

**Le président:** Merci, monsieur le ministre.

Madame Bérubé, vous avez six minutes.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ):** Je vous remercie énormément, monsieur le président.

Je suis sur le territoire traditionnel des Algonquins, des Anishnabes et des Cris.



Monsieur le ministre Vandal, dans votre discours, vous avez dit qu'en avril dernier, vous avez fourni aux territoires un financement de plus de 130 millions de dollars pour répondre aux priorités immédiates en matière de santé, d'économie et de transport qui sont liées à la COVID-19. Cependant, il y a eu des restrictions. Les déplacements et les quarantaines obligatoires ont obligé de nombreux transporteurs aériens du Nord à réduire, voire à interrompre leurs services, leur laissant peu ou pas de revenus pour couvrir leurs importantes dépenses de fonctionnement.

Quelles mesures le gouvernement envisage-t-il de prendre, le cas échéant, pour aider les transporteurs du Nord, maintenant que la période de trois mois de financement d'urgence est terminée?

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD):** Vous devez rétablir le son, monsieur le ministre.

[Français]

**L'hon. Dan Vandal:** Excusez-moi, madame la présidente.

C'est une très bonne question. Au mois d'avril, nous avons annoncé au moins 130 millions de dollars pour le Nord et les territoires. Cela comprenait 17 millions de dollars pour des services aériens. Nous savions que c'était un bon début, mais que ce n'était pas assez. Alors, de concert avec le bureau du ministre Garneau, nous avons annoncé une somme supplémentaire de 75 millions de dollars pour soutenir l'industrie aérienne jusqu'à la fin de cette année. Cela inclut toutes les compagnies aériennes qui desservent le Nord de l'Ontario, le Nord du Manitoba et le Nord de la Saskatchewan. Je crois que cela inclut le Nord du Québec aussi, mais je ne suis pas certain.

À la fin de l'année, nous ferons une évaluation, et si cela s'avère nécessaire, nous dégagerons 75 millions de dollars de plus pour les six mois suivants. Cela nous mènera à la fin de juin. Encore une fois, à ce moment-là, nous ferons une évaluation pour voir où nous en sommes quant à la COVID-19, et je crois qu'il y aura encore des fonds supplémentaires pour six mois de plus si nous en avons besoin.

Cette initiative est parrainée par le ministre Garneau. Je travaille de près avec lui. C'est très important, car cela nous permet de nous assurer que les chaînes d'approvisionnement ne sont pas brisées et que les gens ont accès à des médicaments et à de la nourriture. S'il y a une interruption des chaînes d'approvisionnement, nous savons qu'elles seront difficiles à rétablir. Nous travaillons donc de près avec l'industrie, les communautés, les provinces et les territoires.

• (1915)

**Mme Sylvie Bérubé:** Cette situation a une incidence sur la réduction des services de transport aérien et sur le coût des aliments et d'autres biens essentiels. On sait fort bien que, dans le Nord, les coûts augmentent constamment.

Que pouvez-vous faire pour y remédier?

**L'hon. Dan Vandal:** C'est la raison principale pour laquelle nous appuyons l'industrie aérienne. Nous voulons éviter que les chaînes d'approvisionnement s'effondrent. Nous voulons nous assurer qu'elles sont solides afin de maintenir les services essentiels.

Nous avons aussi des programmes, comme Nutrition Nord Canada, qui visent à soutenir, par des subventions, la sécurité alimentaire dans les communautés isolées. C'est un programme populaire auprès de celles-ci, et nous voulons continuer d'appuyer cela.

En avril, nous avons bonifié le programme de Nutrition Nord Canada en ajoutant une somme de 25 millions de dollars.

Nous avons également créé la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs pour nous assurer que les nations inuites et autochtones peuvent continuer à chasser pour obtenir leur nourriture traditionnelle. Nous travaillons là-dessus de près avec les communautés et la fonction publique.

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vous remercie, monsieur le ministre.

[Traduction]

**Le président:** Vous avez une minute.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé:** Ma prochaine question s'adresse au ministre Miller.

Monsieur le ministre, plus tôt, vous avez parlé des fournisseurs de soins de santé dans les communautés autochtones, de la recherche de contacts, de la prévention et de la qualité des traitements.

Avez-vous rendu compte de ce qui s'est passé dans le Grand Nord québécois et ailleurs au Canada?

**L'hon. Marc Miller:** Parlez-vous du Nunavik?

**Mme Sylvie Bérubé:** Oui.

**L'hon. Marc Miller:** Je demanderais à Mme Valerie Gideon de répondre à la question, si cela est possible.

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vous remercie.

[Traduction]

**Le président:** Il ne nous reste que 10 secondes. Merci d'être aussi bref que possible.

[Français]

**Mme Valerie Gideon (sous-ministre déléguée, ministère des Services aux Autochtones):** En ce qui concerne le Nunavik, nous sommes régulièrement en contact avec ses représentants par l'entremise du Groupe de travail sur la santé publique des Inuits. S'ils ont des besoins, nous sommes capables d'y répondre. Au début de la pandémie, nous y avons envoyé de l'équipement de protection individuelle, par exemple, quand le besoin s'est fait sentir. Nous continuons de répondre à leurs demandes.

[Traduction]

**Le président:** Peut-être que nous pourrions revenir là-dessus plus tard dans nos questions.

La parole est maintenant à Mme Blaney pour six minutes.

**Mme Rachel Blaney:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les ministres et leur personnel de s'être joints à nous aujourd'hui pour répondre à ces questions primordiales.

Un des chefs de ma circonscription m'a récemment dit: « Ce sont seulement nos communautés qui ont une justice progressive, un peu à la fois, une cuillère à la fois, mais jamais le repas complet dont nous avons besoin pour avancer ». Je veux commencer par ce point et dire que je pense que dans l'histoire de ce pays, c'est ce qui s'est passé et qui continue à se passer aujourd'hui: une justice progressive et des droits de la personne progressifs.

Ma première question porte sur le logement. Nous savons que beaucoup de communautés nordiques et autochtones ont des conditions de logement atroces et qu'il y a du surpeuplement. C'était bien sûr problématique bien avant que la pandémie ne le devienne, mais maintenant que nous avons ajouté la pandémie à cette liste, nous savons que les gens se trouvent dans des situations où ils ne peuvent pas s'isoler s'ils présentent les symptômes de la COVID-19 ou s'ils sont exposés à quelqu'un qui a obtenu un résultat positif.

La réponse du gouvernement a été de fournir des tentes et quelques autres structures temporaires. Je constate que des mesures ont été prises, mais je me demande simplement quand ces communautés vont enfin bénéficier des investissements nécessaires pour trouver une solution permanente en matière de logement.

• (1920)

**L'hon. Marc Miller:** Je présume que la question s'adresse à moi.

**Mme Rachel Blaney:** Ce serait excellent.

**L'hon. Marc Miller:** Merci pour votre question, madame Blaney.

Nous savons que ces lacunes en matière d'infrastructure, notamment en ce qui concerne le logement, sont inacceptables et qu'elles ont contribué à ce que les communautés obtiennent de moins bons résultats que les autres en matière de santé en ce qui concerne la COVID. Nous savons que les conditions de logement inacceptables où les gens sont entassés sont un vecteur de la tuberculose, par exemple, en particulier dans les communautés inuites. Comme vous l'avez mentionné, ce n'est absolument pas nouveau.

Il est clair que c'est ce qui s'est passé lorsque nous avons examiné ce qui nous attendait dans le contexte d'une pandémie historique. Je note que vous avez mentionné les tentes. Je voudrais ajouter une précision, car il s'agit de structures mobiles hautement spécialisées qui sont destinées à isoler. Elles sont utilisées dans certains cas pour procéder aux tests. Elles peuvent être adaptées à des températures allant jusqu'à -40 °C en hiver. Elles ont été une ressource essentielle pour aider certaines communautés à réagir à la COVID, tout comme certains bâtiments que nous avons réaménagés pour répondre aux besoins cernés dans leur plan de lutte contre la pandémie.

Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il s'agit là de conditions inacceptables auxquelles sont confrontées les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis, en fait. La COVID les a, encore une fois, mises en évidence. C'est pourquoi la gouverneure générale l'a mentionné dans le discours du Trône de 2020, qui était axé sur les inégalités mises au jour par la pandémie de COVID.

Nous sommes en mode de réponse à la COVID, il est donc évident que la sécurité des personnes et des communautés et leurs priorités doivent être respectées. J'en suis pleinement conscient. Le gouvernement s'est engagé à combler cet écart d'ici 2030. La question que nous devons tous nous poser, je pense, est la suivante: devrions-nous le faire beaucoup plus rapidement? Pour ma part, je répondrais à cette question par l'affirmative.

**Mme Rachel Blaney:** Je vous remercie de votre réponse. Encore une fois, je me contenterai de mentionner l'échéancier de la justice progressive.

Ma prochaine question s'adresse au ministre Miller et à la ministre Bennett. Dans ma circonscription, il y a eu deux graves éclo-

sions dans des communautés autochtones, l'une dans la nation des Tla'amin, qui est couverte par un traité, et l'autre dans la nation des 'Namgis, qui n'est pas couverte par un traité. Je tiens à rendre hommage au travail extraordinaire de l'ancien *hegus* Clint Williams et du chef Don Svanvik, qui travaillent si fort dans leurs communautés pour résoudre ces problèmes, et je tiens bien sûr à rappeler que nous avons perdu un ancien.

Je me demande simplement, de votre point de vue, quels ont été les enseignements tirés de l'expérience de ces communautés. De plus, comment allons-nous progresser pour résoudre ce problème lorsque des communautés de ce type sont touchées dans tout le Canada, sachant que l'une des deux est visée par un traité et l'autre non?

**L'hon. Marc Miller:** Je peux prendre l'instant qui m'est accordé pour parler de l'excellent travail réalisé par l'Autorité sanitaire des Premières Nations, qui est vraiment un exemple pour tout le Canada. Elle n'existe qu'en Colombie-Britannique, mais elle a vraiment fait un travail extraordinaire pour veiller à ce que les ressources dont nous disposons soient déployées et mobilisées, en collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, afin d'assurer la sécurité des communautés, mais aussi de respecter la sensibilité culturelle et le point de vue qui doit être appliqué à cette question — et elle sauve réellement des vies.

La perte d'une personne, en particulier d'un ancien, est une tragédie, mais le travail qui a été accompli dans ces communautés a vraiment été un exemple non seulement pour les autres communautés autochtones, mais aussi pour toutes les communautés du Canada. Je pense que si nous examinions certaines des mesures prises et le sérieux avec lequel ces communautés ont réagi, nous pourrions, à mon avis, adopter une meilleure approche à l'échelle nationale. Je suis en fait inspiré par une partie du travail qui a été réalisé, et en particulier par le leadership dont a fait preuve l'Autorité sanitaire des Premières Nations.

Madame la ministre, je vous cède la parole.

**Le président:** Il ne vous reste que 15 secondes.

**L'hon. Carolyn Bennett:** Je vous remercie. Dès le début, lorsque nous avons communiqué avec les nations autogérées et signataires de traités modernes, nous avons constaté qu'elles avaient leurs propres priorités et leur propre façon de faire les choses. C'était à nous de leur fournir les ressources dont elles avaient besoin pour y donner suite.

Dans le cadre des appels du vendredi, organisés depuis mars, elles ont mis en commun des pratiques exemplaires et éclairées, mais notre travail consiste à leur fournir ce dont elles ont besoin. C'est ce que nous avons fait.

**Le président:** Merci beaucoup de cette série de questions.

Nous allons maintenant remettre le compteur à zéro. Nous avons pris environ neuf minutes de retard en raison de problèmes techniques liés à l'audio. Je vais demander aux témoins s'ils peuvent rester pour que nous puissions terminer la deuxième série de questions, qui devrait durer 25 minutes. Les ministres Bennett, Vandal et Miller acceptent-ils de continuer à répondre aux questions? Je sais que, selon notre ordre du jour, c'était jusqu'à 19 h 30, mais nous avons malheureusement commencé en retard à cause de problèmes techniques.

Pouvons-nous poursuivre la deuxième série? D'accord, très bien.

Pour la deuxième série de questions, le Parti conservateur et le Parti libéral auront droit chacun à cinq minutes; ensuite, le Bloc et le NPD disposeront de leurs deux minutes et demie; enfin, le Parti conservateur et le Parti libéral auront de nouveau cinq minutes chacun.

Voici la liste des intervenants: Melillo, Zann, Bérubé, Blaney, McLeod et van Koeverden.

Monsieur Melillo, voulez-vous commencer tout de suite? Vous avez cinq minutes,

• (1925)

**M. Eric Melillo (Kenora, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins et les ministres d'être là. J'espère que vous et vos proches allez bien et que vous restez en bonne santé durant cette période.

J'aimerais adresser mes questions au ministre Vandal. Comme le ministre le sait et comme il l'a souligné, le tourisme représente une grande partie de l'économie du Nord, que ce soit dans les provinces du Nord, comme celle où se trouve ma circonscription, ou dans les trois territoires du Nord. Le tourisme est également un catalyseur pour d'autres activités économiques, qu'il s'agisse de soutenir les magasins de détail ou les restaurants et bien d'autres aspects.

J'ai été découragé d'apprendre que de nombreux exploitants d'entreprises saisonnières et touristiques avaient du mal à se prévaloir de la plupart des mesures de soutien aux entreprises qui avaient été annoncées, en raison de la rigidité des critères. Je me demande si les entreprises saisonnières ont été consultées ou prises en compte lors de la conception de ces programmes. Si oui, pourquoi cela ne se manifeste-t-il pas dans la programmation?

**L'hon. Dan Vandal:** Merci, monsieur Melillo. C'est une excellente question.

Lorsque je m'entretiens avec les députés du Nord — c'est-à-dire M. Bagnell, Mme McLeod et Mme Qaqqaq —, on me dit souvent que le tourisme est un secteur qui a pris un dur coup dans le Nord. C'est un sous-produit naturel de la fermeture des frontières. En particulier, les grands exploitants qui font des excursions dans les régions éloignées ont été très durement touchés.

Je sais que nous avons accordé, par l'entremise de CanNor, qui fait partie du portefeuille de la ministre Joly, un financement d'urgence de 15 millions de dollars pour répondre à leurs défis régionaux, ainsi que 34 millions de dollars supplémentaires par l'intermédiaire du FARRF, le Fonds d'aide et de relance régionale, pour aider les entreprises de toutes les industries dans le Nord, y compris les industries des soins de santé, de l'accueil et des ressources naturelles. Je sais qu'en dépit de ces mesures, l'industrie du tourisme est en grande détresse. Des consultations et des discussions sont en cours...

**M. Eric Melillo:** Merci.

**L'hon. Dan Vandal:** ... avec le sous-ministre de CanNor, qui

**M. Eric Melillo:** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Je voudrais poser une autre question dans les cinq minutes qui me sont allouées.

**L'hon. Dan Vandal:** Oui.

**M. Eric Melillo:** Je me demande si vous — ou peut-être votre ministère — avez une idée ou une estimation du nombre d'entre-

prises du Nord qui n'étaient pas admissibles aux programmes auxquels elles ont eu recours.

**L'hon. Dan Vandal:** Je n'ai pas la réponse à cette question pour le moment.

M. Watson aurait peut-être quelques renseignements à ce sujet.

**M. Daniel Quan-Watson (sous-ministre, ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord):** Non, monsieur le président.

Je n'ai pas géré ce programme. C'est CanNor qui détient ces renseignements. Nous n'y avons pas directement accès.

**M. Eric Melillo:** Très bien, merci beaucoup, monsieur le ministre.

Je reconnais que, de toute évidence, ces programmes ont dû être mis en place assez rapidement et qu'il n'était pas possible de mener des consultations aussi vastes que vous l'auriez souhaité, j'en suis sûr, mais tous les partis de l'opposition et de nombreux députés ministériels ont présenté de nombreuses propositions visant à modifier les programmes et à signaler des problèmes — par exemple, en ce qui concerne les entreprises qui n'ont pas de compte commercial, les entreprises autochtones qui sont exonérées d'impôts dans les réserves ou une foule d'autres cas. Il y a bien des raisons pour lesquelles elles n'ont pas pu bénéficier de ces mesures de soutien.

Je me demande, monsieur le ministre, si vous pouvez nous expliquer pourquoi il a fallu tant de temps pour apporter certaines de ces modifications aux programmes.

• (1930)

**L'hon. Dan Vandal:** Tout d'abord, je pense qu'il est important de comprendre que, dès le début du mois de mars, notre gouvernement s'est efforcé de répondre aux besoins des Canadiens, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, tout au long de la pandémie. Les fonctionnaires ont littéralement conçu des programmes d'une valeur de plusieurs dizaines de milliards de dollars et ils les ont mis en place très rapidement.

Dans l'ensemble, je crois que la plupart des programmes ont donné de bons résultats et, dans le cas contraire, le gouvernement s'est montré disposé à les améliorer. Cela dit, tout n'est pas parfait. Il y a encore beaucoup de travail à faire. Des lacunes subsistent, et il incombe au gouvernement, par l'intermédiaire des ministres, de continuer à parler aux Canadiens et aux propriétaires d'entreprises pour voir comment nous pouvons améliorer davantage ces programmes.

Il y a beaucoup d'incertitudes dans le monde d'aujourd'hui. Toutefois, ce dont nous sommes certains, c'est que notre gouvernement sera là pour les Canadiens tout au long de la pandémie.

**Le président:** Merci, monsieur le ministre. Le temps est écoulé.

Notre prochaine intervenante est Lenore Zann, qui dispose de cinq minutes.

Nous vous écoutons, madame Zann.

**Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.):** Eh bien, merci beaucoup, *wela'lin*. Je me trouve sur le territoire non cédé des Micmacs, « le peuple de l'aube », ici en Nouvelle-Écosse. Je vous remercie énormément d'avoir reconnu à quel point l'horrible système des pensionnats a été lourd de conséquences pour tant de membres des Premières Nations. Cet été, l'ancienne école de Shubenacadie est devenue un site national afin que nous n'oublions pas ce qui s'y est passé. Je dois dire que beaucoup de Micmacs ont souffert et, bien entendu, cela devient un traumatisme et une souffrance qui se perpétuent sur plusieurs générations et qui touchent toutes les familles. À mon avis, c'est un pas très important vers la vérité et la réconciliation, car on se mobilise pour accepter et assumer la responsabilité de ce que la Couronne a fait dans le passé et pour tirer des leçons sur ce qu'il ne faut pas faire à l'avenir.

Je suis curieuse de savoir quand nous allons réellement adopter, par exemple, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Selon moi, une telle mesure permettra de confirmer, une fois de plus, notre engagement à garantir l'autodétermination des Premières Nations, des Inuits et des Métis, tout en soulignant son importance capitale pour les relations entre les Inuits et la Couronne, de nation à nation et de gouvernement à gouvernement.

Madame Bennett, souhaitez-vous nous en parler?

**L'hon. Carolyn Bennett:** Je crois vraiment que le dépôt de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones... Le projet de loi en question, c'est-à-dire celui de Romeo Saganash, qui a été adopté par la Chambre des communes, a malheureusement été retenu au Sénat. J'espère que nous pourrons le déposer cet automne. Le ministre Lametti est en train de terminer les engagements nécessaires à cette fin au sein du comité consultatif technique, et nous avons hâte de nous pencher là-dessus.

Comme vous le savez, la déclaration des Nations unies faisait partie du projet de loi C-91 sur les langues et du projet de loi C-92 sur les enfants et les familles. Nous en reconnaissons déjà l'importance pour pouvoir aller de l'avant et faire comprendre aux gens que la déclaration des Nations unies n'a rien d'effrayant; c'est la voie à suivre pour avoir des certitudes.

**Mme Lenore Zann:** Je suis vraiment heureuse d'entendre cela, madame la ministre. Je pense que c'est très important. D'après mes entretiens avec les Micmacs ici, nous sommes tous très impatients de voir cette mesure se concrétiser. Nous pensons que c'est la bonne voie à suivre.

Ici en Nouvelle-Écosse et dans toute la région de l'Atlantique, je crois que les Premières Nations ont prouvé à maintes reprises le pouvoir des partenariats grâce à un certain nombre d'initiatives. Je songe, par exemple, au Partenariat pour la santé des Premières nations de la région de l'Atlantique. Je suis très encouragée par la forte mobilisation des Premières Nations dans cette structure de co-gestion, qui leur permet d'améliorer la santé de leurs communautés.

Toutefois, je constate qu'un des problèmes récurrents, c'est la santé mentale et les personnes qui en souffrent. Bien entendu, cela comprend aussi des problèmes comme la toxicomanie, la dépression, l'anxiété, le suicide, l'automutilation et ce genre de choses. Plusieurs gens de ma communauté me répètent sans cesse que lorsqu'ils se rendent à l'hôpital, ils sont parfois renvoyés chez eux, malgré leur appel à l'aide. Il y a quelques années, un jeune homme s'est fait renvoyer chez lui avec la recommandation de prendre des somnifères. Il s'est suicidé par pendaison. C'était tellement triste. Il était un pompier autochtone, ainsi qu'un champion de kickboxing.

Que pouvons-nous faire pour aider ces gens, et que faisons-nous en matière de santé mentale et de soutien à l'intention des peuples autochtones du Canada?

Qui voudrait répondre à cette question?

• (1935)

**L'hon. Marc Miller:** Je serai ravi de le faire, mais j'aurais besoin de beaucoup plus de temps qu'une minute pour pouvoir bien répondre à cette question. Comme je l'ai mentionné dans mon introduction, c'est la face cachée de cette pandémie, et il s'agit d'un problème qui existait bien avant. C'est pourquoi notre ministère a investi 425 millions de dollars par an dans des services axés sur les communautés et dirigés par celles-ci afin de répondre aux besoins des Premières Nations et des Inuits, tout en reconnaissant que la COVID a fait ressortir cette face cachée de la pandémie.

Prenons le cas des surdoses en Colombie-Britannique, qui touchent de façon disproportionnée les communautés autochtones; nous savons qu'il faut régler le problème. Cela se fait en partenariat avec les provinces, bien entendu, en particulier avec celles qui hésitent à adopter des modèles de réduction des méfaits, ce qui est extrêmement alarmant. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons annoncé, en août, 82,5 millions de dollars supplémentaires pour remédier à cette situation au cours des six mois suivants de la pandémie, et nous serons présents à toutes les étapes s'il faut davantage de soutien. Comme vous le savez, nous ne pourrions pas quantifier les répercussions de la pandémie avant très longtemps, car elles se manifestent au fil du temps.

Je vous remercie, madame Zann, de cette question importante et de vos efforts dans ce dossier.

**Le président:** Merci, monsieur le ministre et madame Zann.

Passons maintenant aux interventions de deux minutes et demie. Vous êtes la première, madame Bérubé.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vous remercie, monsieur le président.

Je me pose une sérieuse question.

Monsieur Miller, comment faites-vous pour suivre l'évolution de l'épidémie en milieu nordique, considérant que les communautés autochtones vivent actuellement dans des lieux où il n'y a pas de connexion Internet ni de couverture cellulaire?

**L'hon. Marc Miller:** Nous demeurons en communication avec les réseaux de la santé dans les communautés, avec les postes d'infirmerie et avec le leadership local. Le problème général que vous soulevez est que le manque de connectivité constitue une entrave au déploiement efficace de nos ressources. C'est encore plus le cas en matière de pérennité du transport, élément que vous avez mentionné dans votre question au ministre des Affaires du Nord. Ce sont des défis énormes, mais pas insurmontables.

Il faut assurément investir davantage dans l'infrastructure. Il est difficile de faire d'importants travaux de construction en période de pandémie, mais c'est l'une des questions qui ressortent constamment, non seulement dans les régions éloignées, mais aussi dans les communautés situées près de Toronto et de Brantford, comme celle de Six Nations, qui n'ont pas le même accès à Internet qu'une communauté avoisinante.

C'est donc un problème qui se pose à peu près partout au pays. Cela signifie très souvent que c'est un problème vécu par les communautés autochtones.

**Mme Sylvie Bérubé:** Je reviens encore à l'accès à Internet.

Vous savez fort bien que des municipalités, et même des villes dans des régions, comme celles faisant partie de la circonscription Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, ont des problèmes d'accès à Internet. Imaginez-vous la situation dans le Grand Nord du Québec et au Nunavik. On dit que des fonds sont remis aux communautés, entre autres. Cependant, il y a toujours ce problème de l'accès à Internet.

Que prévoyez-vous faire au cours de la deuxième vague de la pandémie?

**L'hon. Marc Miller:** Nous reconnaissons que les étudiants qui étudient à la maison doivent utiliser de l'équipement électronique. Ils ne peuvent certainement pas le faire sans accès à Internet. C'est un défi même dans les maisons les plus modernes, alors imaginez ce qu'il en est dans le scénario que vous venez d'évoquer.

Concernant le Nunavik, il faut parler de l'engagement que nous avons en commun avec le gouvernement québécois. C'est une responsabilité partagée.

[Traduction]

**Le président:** Le temps est écoulé.

[Français]

**L'hon. Marc Miller:** C'est un défi, mais il n'est pas insurmontable.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Blaney, vous avez deux minutes et demie. Nous vous écoutons.

**Mme Rachel Blaney:** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse au ministre Miller. Madame Bennett, si vous avez quelque chose à ajouter par la suite, n'hésitez pas à le faire.

J'ai une question sur les stocks et notre approvisionnement en équipement de protection individuelle pour les communautés autochtones. Au tout début, évidemment, c'était un peu un problème dans tout le pays. Je me demande si, à ce stade-ci, chaque communauté autochtone dispose de ce dont elle a besoin pour gérer la réalité actuelle et se préparer à une éventuelle écloison.

• (1940)

**L'hon. Marc Miller:** En ce qui concerne la Colombie-Britannique, je dirais que ce travail est principalement effectué par l'entremise de l'Autorité sanitaire des Premières Nations, mais pour ce qui est de la question générale des stocks, nous sommes passés à un délai d'exécution de 24 heures. Maintenant, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits et les ressources dont nous disposons servent essentiellement à répondre aux besoins du milieu des soins de santé et des services essentiels dans les communautés autochtones. Notre délai d'intervention s'est amélioré, si bien que le tout se fait en 24 heures.

Manifestement, au début, il y avait une certaine confusion dans l'ensemble du Canada en ce qui concerne la manière, le moment et le lieu d'utilisation et de déploiement de l'équipement de protection

individuelle, et nous avons tenu des discussions sur les besoins. De toute évidence, nous avons reçu un message clair selon lequel nous devons agir et accroître notre communication avec les communautés pour déterminer, d'abord et avant tout, le protocole lié à l'équipement de protection individuelle. Des choses très simples deviennent assez complexes et compliquées, en particulier dans le contexte des régions éloignées du Nord, comme les procédures d'enfilage et de retrait, une expression qui revient souvent de nos jours. Il fallait également déterminer l'utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle, en plus de préciser quand et comment l'utiliser pendant les tests.

Je vais laisser Mme Gideon compléter la réponse à cette question.

Pourriez-vous ajouter quelques observations, madame Gideon?

**Mme Valerie Gideon:** Comme l'a dit le ministre, il s'agissait de repérer les endroits où les provinces n'étaient pas en mesure d'assurer l'approvisionnement, car n'oublions pas que les provinces et territoires demeurent les principaux fournisseurs d'équipement de protection individuelle pour leurs travailleurs de la santé respectifs. Toutefois, certaines provinces ont connu des pénuries au début, et nous avons donc pu intervenir. Il n'y a pas eu de manque en matière d'approvisionnement. Nous continuons à faire passer le message et à encourager les gens à présenter des demandes et à planifier le tout pour prendre de l'avance. Par exemple, nous expédierons trois mois de fournitures aux communautés éloignées et isolées, au lieu d'un mois. Nous disposons également d'un système de gestion en ligne pour toutes nos pièces d'équipement de protection individuelle, ce qui a accéléré le processus de commande et de confirmation de la réception de ces articles, même à l'échelle communautaire. Voilà donc quelques-unes des mesures que nous avons mises en place.

Par ailleurs, nous avons élargi la portée de notre approvisionnement en équipement de protection individuelle, après avoir relevé certaines pénuries dans les centres de traitement et les centres d'amitié. Nous avons également négocié des ententes de collaboration avec certaines provinces, comme l'Ontario, où nous avons convenu de fournir de l'équipement de protection individuelle dans certains cas, alors que le gouvernement de l'Ontario s'occupera de le faire dans d'autres cas, simplement pour bien préciser les rôles.

**Le président:** Merci.

**Mme Valerie Gideon:** Nous avons également accordé des fonds aux communautés afin qu'elles puissent acheter leur propre équipement de protection individuelle pour les autres travailleurs locaux qu'elles souhaitent protéger.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant aux interventions de cinq minutes.

Cathy McLeod, vous avez la parole pour les cinq prochaines minutes. Nous vous écoutons.

**Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC):** Je vous remercie.

J'ai un certain nombre de questions, tant pour la ministre Bennett que pour le ministre Miller. Je vous remercie tous d'être venus ici ce soir pour le lancement de cette très importante étude sur la COVID réalisée dans le cadre de la nouvelle session du Parlement.

Les questions qui suivent sont des questions rapides, et j'espère pouvoir en poser un certain nombre.

Vous dites que 70 machines GeneXpert ont été déployées jusqu'ici. Y en a-t-il d'autres en commande ou est-ce le nombre limite de machines que nous avons?

**L'hon. Marc Miller:** Je crois qu'il y en a d'autres, mais je vais laisser le soin à Mme Gideon de répondre à cela.

**Mme Valerie Gideon:** Oui, c'est exact. Nous continuons à travailler avec le Laboratoire national de microbiologie de l'Agence de santé publique du Canada pour poursuivre le déploiement de machines GeneXpert à proximité ou dans les communautés autochtones et les communautés du Nord. Nous faisons de même pour les autres méthodes de dépistage rapide ou de dépistage au point de service qui deviennent disponibles.

**Mme Cathy McLeod:** J'aimerais beaucoup que vous nous fassiez parvenir une liste des endroits où ces appareils ont été déployés jusqu'ici et que vous nous disiez combien ont été commandés.

Ma prochaine question s'adresse à la ministre Bennett.

Comme vous l'avez dit dans votre exposé, votre ministère a la responsabilité de répondre aux besoins en matière de COVID des Premières Nations autogérées et signataires de traités modernes. Y a-t-il des obstacles au déploiement de ces machines particulières dans ces communautés que vous appuyez? L'accent a-t-il vraiment été mis sur celles que les Services aux Autochtones soutiennent?

**L'hon. Carolyn Bennett:** Pour ce qui est des stocks, nous avons tout ce qui a effectivement été géré par les provinces qui... Pour être honnête, madame McCleod, au début, certaines des nations autogérées, des nations signataires de traités modernes, ne savaient pas vraiment à qui s'adresser, et c'est ce que nous avons dû clarifier d'entrée de jeu. Ils pouvaient s'adresser à la province, et si la province ne pouvait pas répondre à leurs demandes, nous étions là pour combler le vide — comme nous le ferons pour les vaccins. Ce sera la même chose. Maintenant, en ce qui concerne...

• (1945)

**Mme Cathy McLeod:** Certaines de ces machines GeneXpert pourraient être déployées dès maintenant dans les communautés sur lesquelles vous mettez l'accent.

**L'hon. Carolyn Bennett:** Nous allons examiner la liste, mais il va sans dire qu'en ce qui concerne certaines des revendications territoriales, comme pour le Nunavut ou pour les peuples que nous considérons comme faisant partie des nations autogérées et signataires de traités modernes, oui, nous allons... Encore une fois, là où il y avait un besoin, la machine a été envoyée.

**Mme Cathy McLeod:** Nous savons tous que le personnel a souvent tendance à se rendre dans ces communautés par avion, et je peux vous en donner un exemple concret. Je reste en contact avec d'anciens employés. Ils passent un test de dépistage lorsqu'ils arrivent et ils prennent soin de leur communauté. Parfois, ils sont autorisés à voir des patients, mais ils s'isolent, à l'exception des patients qu'ils voient. Il leur faut maintenant 14 jours — ou il leur fallait 14 jours dans le passé — pour avoir une réponse.

Ma première question est la suivante: y a-t-il eu transmission par les travailleurs de la santé qui se rendent dans les communautés en avion, qui prennent quasiment soin des patients alors qu'ils sont en quarantaine? Évidemment, comme vous pouvez l'imaginer, l'obligation d'attendre 14 jours pour obtenir un résultat n'est pas exactement l'idéal pour un travailleur de la santé qui se rend dans une communauté vulnérable. Je vous laisse sur ce point.

**L'hon. Marc Miller:** D'abord, pour revenir à votre précédente question, madame McCleod, le nombre de machines GeneXpert qui ont été déployées est en fait de 77.

Ce que je dirais, c'est que l'une des leçons que nous avons tirées de la grippe H1N1, c'est que nous ne voulions pas que, dans ce contexte de crise, le personnel infirmier ou d'autres aidants entrent et sortent des communautés. Ils deviennent eux-mêmes des vecteurs, en particulier dans des situations où ils sont manifestement là pour soigner et aider. C'est pourquoi nous disposons d'un protocole assez élaboré — qu'il s'agisse d'isoler les personnes avant leur entrée ou d'autres méthodes — pour répondre à tout scénario particulier. Cela a été un énorme défi logistique, et il a en outre fallu recourir à des vols nolisés. Nous sommes conscients de cela.

En ce qui concerne les exemples particuliers de membres du personnel infirmier qui sont eux-mêmes devenus des vecteurs, je suppose que vous voulez dire qu'ils n'ont pas été infectés uniquement pour ensuite être empêchés... mais qu'ils ont été infectés et qu'ils ont ensuite propagé... Je m'en remettrais à Mme Gideon ou au Dr Wong pour répondre à cela, mais d'après tous les rapports que j'ai reçus, cela a été extrêmement rare.

**Dr Tom Wong (médecin en chef de la santé publique, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, ministère des Services aux Autochtones):** Étant donné les procédures très rigoureuses et très élaborées auxquelles ils devaient se plier, il n'y a eu aucun cas de ce genre chez les membres du personnel infirmier qui se sont rendus dans les communautés par avion.

**Mme Cathy McLeod:** Est-ce toujours le cas? Encore une fois, je connais des exemples très précis, dans le Nord, où le personnel passe un test lorsqu'il arrive par avion, puis dispense des soins et attend des semaines pour obtenir les résultats de ce test. Savez-vous si cela se produit encore fréquemment?

**Le président:** Répondez très brièvement, je vous prie.

**L'hon. Marc Miller:** Je ne peux pas commenter les exemples que vous citez sans avoir vu de faits précis, madame McCleod.

**Le président:** Nous allons en rester là. Peut-être que le personnel pourrait reprendre la question ultérieurement.

Pour l'instant, la dernière série de questions à l'intention des ministres sera menée par M. van Koeverden, pour cinq minutes.

**M. Adam van Koeverden (Milton, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci aux ministres de s'être joints à nous aujourd'hui. Merci à quelques personnes qui ont également participé à cette séance incroyablement tardive. Je suis heureux de vous dire que je me joins à vous depuis le territoire sacré de la Première Nation des Mississaugas de Credit, et je suis reconnaissant, encore une fois, de pouvoir m'investir à nouveau dans cet important travail.

Ma question porte sur les centres d'amitié et sur la manière dont nous nous occupons des populations autochtones en milieu urbain et suburbain. Je sais que ma collègue et amie, la députée Pam Damoff, s'est récemment engagée auprès d'un groupe local de Halton pour discuter de cela. Je pense qu'il y a des répercussions en ce qui a trait à la COVID et qui vont au-delà de la COVID, mais plus nous pourrions fournir de services aux populations autochtones en milieu urbain et suburbain, mieux ce sera.

Je présume que cette question s'adresse au ministre Miller, et potentiellement à la ministre Bennett, mais j'aimerais beaucoup vous entendre au sujet des progrès qui ont été réalisés.

**L'hon. Marc Miller:** Merci beaucoup de cette importante question, car elle concerne les défis que nous avons dû relever et les autorités politiques et administratives strictes auxquelles nos ministères ont dû faire face. Elle porte également sur la façon dont nous avons tous dû sortir des sentiers battus pour remédier aux vulnérabilités là où elles s'expriment, notamment en ce qui a trait aux 50 % ou plus de la population autochtone qui vivent « hors réserve ». La manifestation la plus commune de cela est la réalité des grands centres urbains comme Montréal, Toronto, Ottawa, Vancouver, Calgary et Edmonton, mais il y a aussi celle d'endroits comme La Loche, où s'est produite l'une des pires éclosions. C'est un sujet qui touche beaucoup le député Vidal, car je connais son engagement à veiller à ce que des ressources adéquates soient déployées dans ces communautés.

Nous avons reconnu ce problème, car ces vulnérabilités existent bel et bien, mais lorsque vous parlez de chevauchements complexes de compétences, il y a évidemment des problèmes quant à la prestation des soins de santé, prestation qui, dans ces cas, relève principalement et exclusivement des gouvernements provinciaux ou territoriaux. C'est un problème qui a eu une incidence sur les pouvoirs stricts associés aux fonds que nous avons accordés.

Nous savions dès le début que les 15 millions de dollars consacrés à l'aide en milieu urbain étaient largement insuffisants. Nous avons donc dégagé 75 millions de dollars qui devaient être distribués à l'échelle d'un vaste réseau d'organisations et d'organismes communautaires qui accomplissent un travail concret et essentiel pour assurer la sécurité des personnes — qu'il s'agisse de sécurité alimentaire ou de soutien sur le plan culturel — ou pour garder des portes ouvertes. Je pense au Foyer pour femmes autochtones de Montréal, qui accomplit un travail incroyable pour faire en sorte que les gens soient en sécurité, en vie et bien entourés pendant cette pandémie. Je pense à certains soutiens mobiles dans le centre-ville de Toronto, que Mme Damoff a contribué à annoncer et à promouvoir. C'est le résultat d'un travail de sensibilisation de la part de tous les partis. Tous les partis sans exception sont venus me voir pour me dire que nous devrions faire plus pour les communautés autochtones en milieu urbain. Cela a donné des résultats dans les domaines que j'ai mentionnés, y compris en matière de sécurité alimentaire. Cela a permis en outre de soutenir des modèles de réduction des méfaits sous diverses formes, qu'il s'agisse d'un abri pour les personnes qui ne sont pas sobres ou d'autres types de soutien pour ceux qui ne bénéficient peut-être pas d'un approvisionnement digne de confiance.

Ce sont tous des éléments où nous avons constaté ce que j'appelle un « vide administratif », c'est-à-dire un aspect où aucun des trois ordres de gouvernement — fédéral, provincial et territorial — n'était présent. La COVID ne vérifie pas la Constitution avant d'infecter quelqu'un, et là où nous l'avons vue, elle s'en est prise aux plus vulnérables. Les communautés autochtones qui se sont réunies, les Métis, les Dénés... La Loche a été le théâtre d'une propagation très alarmante au début de la pandémie. Deux cents personnes ont été infectées dans une collectivité qui a connu son lot de difficultés, mais la communauté a fait front commun avec une équipe d'intervention d'urgence. Nous avons appuyé cette charge en offrant du financement, et elle a pu endiguer la propagation. Il s'est fait là un travail formidable.

C'est en partie la réponse du gouvernement fédéral à une question administrative très délicate sur laquelle nous n'avons pas pu fermer les yeux, mais c'est aussi le résultat d'un engagement qui se manifeste au-delà des lignes de parti. Je pense que nous devons

continuer à travailler ensemble sur cette question, parce que nous ne sommes pas au bout de nos peines, tout particulièrement en ce qui concerne la COVID. Il y a des besoins qui ne sont pas satisfaits à l'heure actuelle, reconnaissons-le, que ce soit dans une optique fédérale ou dans celle des administrations provinciales.

Je vous remercie, monsieur van Koevreden, en particulier, pour votre engagement, car je sais comment vous avez interagi avec notre... Ce n'est pas un remerciement de pacotille, c'est un merci tout à fait sincère pour tout ce que vous faites, parce que je sais que vous prenez cela vraiment à cœur.

● (1950)

**Le président:** Merci de nous avoir donné l'heure juste à cet égard.

Je tiens à remercier les ministres Miller, Bennett et Vandal. Madame, messieurs, merci d'avoir été des nôtres, ce soir.

Nous devons suspendre brièvement la séance. Nous avons quelques connexions audio à faire. Ne vous éloignez pas de votre écran; ne faites rien sauf attendre la reprise des travaux.

Encore une fois, merci beaucoup aux ministres. C'était toute une journée.

● (1950)

(Pause)

● (1955)

**Le président:** Nous allons maintenant reprendre nos travaux.

Nos témoins sont en place, et nous aurons le temps pour une série de questions de six minutes. Notre premier intervenant est M. Arnold Viersen, qui, si je ne m'abuse, est sur place.

**M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC):** Merci, monsieur le président.

Oui, je suis à Ottawa aujourd'hui. Je suis en train d'essayer cela en personne. J'ai pensé tenir compagnie au greffier, bien que nous soyons encore assis loin l'un de l'autre.

Le ministre Miller est responsable de la Loi sur la transparence financière des Premières Nations. Le bon travail de personnes comme Travis Gladue-Beauregard et Charmaine Stick ne passe pas inaperçu. Je veux juste remercier le ministre et son ministère pour l'audit juricomptable qu'ils mènent au sujet de la Première Nation de Saddle Lake. Je sais que de nombreux membres ont travaillé fort pour que cela se fasse, et je tiens à remercier le ministre de cela.

Dans ma circonscription, des gens comme Denise se préoccupent sans arrêt de la façon dont les fonds sont dépensés et se demandent où va le financement spécial accordé à leur bande en raison de la COVID. Ils sont également préoccupés par le fait que certains d'entre eux vivent en dehors de la réserve et de la façon dont cela... Ils viennent me voir pour se plaindre du fait que leur tête est comptée lorsque la bande s'adresse au gouvernement pour obtenir des fonds, alors que lorsqu'ils s'adressent à la bande pour obtenir des services, on les considère comme des étrangers. Les services leur sont refusés.

C'est une préoccupation constante. C'est une chose sur laquelle nous devons travailler en tant que Canadiens. La Loi sur les Indiens est un objet de préoccupation et nous travaillons tous à son abrogation. L'une de ces choses a été le fait que le gouvernement ait séparé le ministère en deux. Je suis heureux de voir que cette division semble en voie de se concrétiser, même si, lorsque j'ai fouillé la Loi sur la transparence financière, il était encore question des « services autochtones et du Nord » sur Internet. Je ne sais pas exactement quand cela sera corrigé. Bientôt, espérons-le.

Je ne suis pas exactement certain... Je sais que c'est le ministère du ministre Miller qui est responsable de cela. Je me demande simplement comment se passe l'application de la Loi sur la transparence financière.

• (2000)

**Mme Christiane Fox (sous-ministre, ministère des Services aux Autochtones):** Merci de cette question. Il s'agit en fait de Services aux Autochtones Canada.

Je présume que je pourrais commencer en disant que nous voulons assurément travailler de concert avec le gouvernement des Premières Nations pour soutenir la transparence et la reddition de comptes. Dans une vaste mesure, c'est l'approche que le ministère a adoptée pour travailler avec les communautés de tout le pays. C'était bien sûr une recommandation du nouveau rapport sur les relations financières élaboré par l'Assemblée des Premières Nations.

Je pense que l'approche que nous essayons d'adopter n'est pas vraiment une approche du haut vers le bas, mais qu'elle vise plutôt à renforcer les capacités et la gouvernance des communautés afin de préparer le terrain à des investissements qui chercheront à combler les écarts socio-économiques inacceptables qui existent dans ces communautés. Je pense qu'il est important de préciser que la majorité des Premières nations ont des gouvernements efficaces et qu'elles sont partenaires de Services aux Autochtones Canada. Lorsque des difficultés surgissent, nous voulons travailler avec les communautés. Nous voulons réfléchir à des solutions et leur donner les moyens de gérer cela.

Je vais laisser la parole à Philippe Thompson, qui a peut-être quelque chose à ajouter à ce que je viens de dire.

Je vous remercie.

**M. Philippe Thompson (dirigeant principal des finances, des résultats et de l'exécution, ministère des Services aux Autochtones):** Merci beaucoup, madame la sous-ministre. J'abonde tout à fait dans le même sens.

Nous avons investi beaucoup d'efforts ces dernières années dans le développement des capacités et les investissements dans les communautés. Beaucoup d'entre elles ont aussi adopté une loi sur la gestion financière. Elles instaurent un régime d'imputabilité. Ce sont là des exigences à respecter pour obtenir une subvention de 10 ans dans le cadre de la nouvelle relation financière.

Je crois que nous devons trouver le juste équilibre entre le dépôt de rapports et l'imputabilité. Selon moi, nous sommes sur la bonne voie et progressons. Nous veillons à répondre aux exigences d'imputabilité et à développer les capacités. Les Premières Nations doivent rendre des comptes à leurs membres. Elles veulent être transparentes. Elles veulent fournir de l'information. Nous nous engageons à poursuivre ce travail avec les communautés des Premières Nations.

**Le président:** Vous avez une minute.

**M. Arnold Viersen:** Au début de la pandémie de COVID, en mai dernier, il y a eu un reportage sur Dynamic Air Shelters. À ce moment, on a fermé le Parlement, puis on l'a prorogé. Nous n'avons jamais vraiment obtenu de réponse claire sur la façon dont cette communauté des Premières Nations s'est retrouvée sur la liste d'attribution de ces structures gonflables ni sur le processus en place pour en faciliter l'obtention. J'aimerais simplement savoir si nous avons une quelconque idée de la situation relative à Dynamic Air Shelters.

**Le président:** Vous avez 30 secondes.

**Mme Christiane Fox:** Je vais laisser Valerie Gideon vous répondre très rapidement là-dessus.

**Mme Valerie Gideon:** Bien sûr. Au début de la pandémie, soit au début mars, nous avons commencé à collaborer avec toutes les communautés éloignées et isolées, les unes après les autres, pour établir leur option en matière d'espaces d'isolement. Dans ce contexte, nous avons également cru bon de stocker certaines de ces structures temporaires afin de pouvoir les déployer rapidement, au besoin.

Nous avons procédé ainsi en partenariat avec, par exemple, la Norway House Cree Nation, et nous en avons également stocké quelques-unes à Sioux Lookout. Pour nous procurer les structures, nous avons opté pour une combinaison de financement des communautés ou des Premières Nations partenaires et d'approvisionnement direct. Nous nous sommes approvisionnés auprès de diverses entreprises, et non seulement auprès de Dynamic Air Shelters. Évidemment, tout cela s'est fait par l'intermédiaire de Services publics et Approvisionnement Canada ou SPAC. Il y a environ sept entreprises... auprès desquelles SPAC s'est approvisionné afin de veiller à ce que l'on puisse déployer certaines de ces structures.

À la mi-octobre, il y avait 104 espaces communautaires modernisés, ainsi que 170 structures mobiles temporaires financées, ce qui correspond tant à l'établissement par la communauté de l'option envisageable de même qu'à notre capacité à la déployer rapidement si la communauté n'était pas en mesure de le faire.

• (2005)

**M. Arnold Viersen:** Monsieur le président...

**Le président:** Je suis désolé. Vous avez largement dépassé votre temps.

Merci, monsieur Viersen.

La parole est maintenant à Mme Zann, du Parti libéral. Vous avez six minutes.

Allez-y, je vous en prie.

**Mme Lenore Zann:** Merci beaucoup.

J'ai une question. Je présume que le sous-ministre Quan-Watson est le mieux placé pour y répondre.

Comme vous le savez, monsieur le sous-ministre, l'arrêt Marshall, rendu il y a 20 ans, ici, en Nouvelle-Écosse, a réitéré les droits issus des traités des Micmacs à pêcher pour s'assurer une subsistance convenable. Les efforts pour mettre ce jugement en œuvre reposent entre autres sur le dialogue, et celui-ci doit se poursuivre. Je crois d'ailleurs qu'il y a actuellement un dialogue continu entre les chefs, la ministre des Pêches et la ministre des Relations Couronne-Autochtones. Le gouvernement s'est engagé à redéfinir les relations entre la Couronne et les peuples autochtones, ce qu'il a souligné dans son discours du Trône.



Qu'estimez-vous être la meilleure façon de réitérer la décision de la Cour suprême du Canada et de tenter de la mettre en œuvre le mieux et le plus rapidement possible pour les Micmacs de la Nouvelle-Écosse?

**M. Daniel Quan-Watson:** Merci beaucoup pour cette question, et je vais...

**Mme Cathy McLeod:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**Le président:** Oui, quel est votre rappel au Règlement?

**Mme Cathy McLeod:** Monsieur le président, cette étude porte sur la COVID. Je sais que les ministres vont revenir pour l'étude du budget des dépenses, qui offre plus de latitude.

**Mme Lenore Zann:** À propos de ce rappel au Règlement, monsieur le président...

**Mme Cathy McLeod:** Je souhaite seulement connaître la pertinence des droits issus des traités dans le contexte de la COVID. Merci.

**Mme Lenore Zann:** J'invoque le Règlement.

**Le président:** On ne peut pas interrompre un rappel au Règlement dont nous sommes en train de discuter.

**Mme Lenore Zann:** D'accord.

**Le président:** Maintenant vous pouvez répondre.

**Mme Lenore Zann:** En fait, je n'avais pas tout à fait terminé. J'allais lui demander cela, puis poursuivre avec mes questions. Ce dossier est actuellement très important pour la Nouvelle-Écosse. Nous vivons une pandémie et les gens se rassemblent en ce moment même.

Monsieur le président, j'aimerais poursuivre avec cette question et obtenir une réponse du sous-ministre afin de pouvoir poursuivre.

Merci beaucoup.

**Le président:** Bon, madame Zann, je présume...

**Mme Cathy McLeod:** Et pour mon...

**Le président:** Je suis désolé. Je prends bonne note de l'argument sur la pertinence, mais je vais vous laisser poursuivre, car il est très tard et nous devons respecter nos témoins.

Allez-y.

**M. Daniel Quan-Watson:** Monsieur le président, désirez-vous que je réponde à cette question?

**Le président:** Je vous en prie, allez-y.

**M. Daniel Quan-Watson:** D'abord, il s'agit d'une décision rendue par la Cour suprême il y a 21 ans. Évidemment, la primauté du droit exige que nous respections les décisions de la Cour suprême. Par le passé, la Cour suprême a également déclaré que nous sommes tous ici pour de bon, et, selon moi, ces relations sont extrêmement importantes. C'est par la conversation et la compréhension mutuelle que nous renforçons ces liens. Depuis très longtemps déjà, le Canada doit traiter de questions extrêmement délicates et complexes.

Je crois qu'il s'agit ici d'un autre exemple où nous avons besoin de toutes ces compétences. Nous avons besoin de toute la patience et de toute la bonne volonté possibles pour trouver une solution à une énième situation délicate. Nous pouvons montrer la voie par le dialogue, par l'écoute et par l'action.

**Mme Lenore Zann:** Merci beaucoup pour cette réponse.

Ma prochaine question porte sur la santé des personnes, ici, en Nouvelle-Écosse. Notre bulle nous a très bien servis. Je me demande pourquoi le nombre de cas dans les communautés autochtones ailleurs au pays est en hausse. Que faisons-nous différemment au Canada atlantique? Est-ce que quelqu'un pourrait répondre à cela? Quel est ce « quelque chose » qui fonctionne?

**Mme Christiane Fox:** Je vais commencer, puis céder la parole au Dr Wong.

Évidemment, nous suivons de très près l'augmentation des cas. Je crois que la vivacité et la sensibilisation qui ont d'emblée caractérisé nos efforts au début de la pandémie de coronavirus, de même que les communications soutenues avec les communautés, ont permis au ministère de pouvoir réagir prestement et de vraiment trouver des façons novatrices et uniques d'aider les communautés. Il va sans dire que la bulle de l'Atlantique a limité le nombre de cas dans une certaine mesure. Nous constatons une hausse, comme vous l'avez souligné...

**Le président:** Pourriez-vous baisser légèrement votre micro? Il grésille un peu.

**Mme Christiane Fox:** Est-ce que c'est mieux? Bon, merci.

Je cède la parole au Dr Wong qui parlera un peu plus de la situation au Canada atlantique.

● (2010)

**Mme Lenore Zann:** Merci.

**Dr Tom Wong:** Merci beaucoup, madame la sous-ministre.

Oui, effectivement, quand nous avons examiné de plus près la bulle de l'Atlantique, la capacité dans les communautés à maintenir l'éloignement physique, à éviter les foules, à porter un masque non médical quand il n'est pas possible de garder ses distances, à pratiquer une bonne hygiène des mains et respiratoire, et à rester à la maison quand on est malade sont autant d'exemples de ce que peuvent faire les communautés des Premières Nations là-bas.

Quand on se penche sur certains exemples récents, tant dans les communautés non autochtones qu'autochtones, qu'il s'agisse de Premières Nations, de Métis ou d'Inuits, on constate qu'il suffit que certaines personnes relâchent leur vigilance et participent à des rassemblements de 300 personnes, des ralliements par exemple, sans porter de masque ni respecter l'éloignement physique pour que, malheureusement, le virus se propage.

Merci.

**Mme Lenore Zann:** Merci beaucoup pour cette réponse.

**Le président:** Merci, madame Zann.

La parole est maintenant à Mme Bérubé pendant six minutes.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vous remercie, monsieur le président.

On parle des soins de santé, et c'est aussi important dans le cas des résidences pour les aînés, même dans les communautés autochtones. Services aux Autochtones Canada dispose de lignes directrices pour les établissements de soins de santé de longue durée et les résidences pour aînés dans les communautés autochtones. Or, dans le rapport publié en décembre 2018 par le Comité, certains témoins s'inquiétaient du manque de personnel dans les établissements de soins de longue durée dans les communautés autochtones. Cette situation a d'ailleurs eu de graves répercussions sur les patients.

De quelle façon les Autochtones et les communautés autochtones ont-ils contribué à l'élaboration des lignes directrices?

Quelles mesures ont été prises pour que ces lignes directrices soient adaptées aux conditions des communautés autochtones?

**Mme Christiane Fox:** Je vous remercie de la question.

Pour ce qui est des lignes directrices, nous avons travaillé en étroite collaboration avec Santé Canada, non seulement pour protéger des communautés autochtones, des aînés autochtones, mais aussi pour que ce soit fait d'une façon appropriée, qui tienne compte de la culture, notamment. Nous avons essayé d'inclure le point de vue des communautés autochtones au travail accompli au niveau national.

Je vais maintenant céder la parole au Dr Wong.

[Traduction]

**Dr Tom Wong:** Merci beaucoup.

En ce qui a trait aux lignes directrices que nous favorisons en collaboration avec nos partenaires autochtones, nous avons entre autres constaté qu'elles étaient très efficaces dans les communautés des Premières Nations au cours de la première vague. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu d'éclosion de COVID dans les établissements de soins de longue durée. C'est en grande partie dû à l'application stricte de ces lignes directrices, mais aussi au soutien et à la protection des aînés. Nous espérons que les communautés s'appuient entre elles dans l'utilisation de ces lignes directrices afin de veiller à la protection des aînés dans les établissements de soins de longue durée du Nord, contrairement à ce qui se produit dans le Sud, et de poursuivre sur cette lancée dans le Nord.

Merci.

**Le président:** Madame Bérubé, allez-y.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé:** Les employés des établissements de soins de longue durée et des centres d'hébergement des communautés autochtones ont-ils accès à une quantité suffisante d'équipement de protection individuelle?

**Mme Christiane Fox:** Je vous remercie de la question.

Je dirais que oui. Nous travaillons avec les communautés en vue d'assurer qu'elles ont l'équipement de protection individuelle nécessaire pour soutenir leur travail, de sorte qu'elles puissent travailler dans des conditions saines, se protéger et protéger les patients. Pour ce faire, nous avons déployé 130 infirmières et 34 ambulanciers. Il y a des gens sur place et l'équipement de protection individuelle dont ils ont besoin pour accomplir leurs tâches.

De plus, nous travaillons de près avec l'Agence de la santé publique du Canada afin de nous assurer que les communautés ont ce dont elles ont besoin. Nous devons donc maintenir un dialogue

continu. Comme l'a indiqué plus tôt le ministre Miller en réponse à une question qui lui a été posée, nous avons 24 heures pour prendre les dispositions nécessaires afin que les gens disposent de l'équipement rapidement.

• (2015)

[Traduction]

**Le président:** J'espère que Mme Bérubé a bien entendu la version française, parce que nous n'avons pas entendu l'anglais. Il y avait un problème technique avec le son.

Madame Bérubé, il vous reste encore deux minutes.

[Français]

**Mme Sylvie Bérubé:** Je vous remercie.

La pandémie de la COVID-19 a aussi une incidence sur la prestation de soins adaptés à la culture dans les établissements de soins de longue durée desservant les Autochtones.

Nous avons vécu la première vague, mais pour la deuxième, est-ce qu'une reddition de comptes pourrait mettre davantage l'accent sur les besoins des communautés autochtones?

**Mme Christiane Fox:** Je vais demander à Mme Gideon de répondre à cette question.

**Mme Valerie Gideon:** Nous avons tout de suite constaté, dans les établissements de soins de longue durée des communautés autochtones, que des milieux favorisant vraiment le mieux-être de leurs résidents avaient été créés. Nous avons vu dans les médias sociaux que des campagnes permettaient aux aînés de communiquer avec les familles des communautés. On pouvait les suivre sur Facebook. C'était très dynamique et animé. On voyait que ces personnes n'avaient pas la même préoccupation ou la même insécurité relativement au fait d'être isolées et au soutien de leur communauté ou de leur famille. Ce n'était pas le cas dans les milieux autochtones.

Nous avons donc continué à communiquer directement avec toutes les maisons et tous les centres situés dans les communautés autochtones afin de nous assurer que des stratégies étaient en place. L'enveloppe de financement destinée à la santé publique permet à ces gens d'avoir accès à du financement supplémentaire. Ils peuvent donc envoyer des demandes de financement pour répondre à des besoins supplémentaires, qu'il s'agisse de personnel, de formation, d'écrans de protection en plexiglas, d'équipement, de fournitures médicales ou de tout autre besoin de ce genre. Nous communiquons avec eux régulièrement pour nous assurer de tenir compte de leurs besoins.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous arrivons maintenant à la dernière intervention de six minutes.

Madame Blaney, allez-y, je vous en prie.

**Mme Rachel Blaney:** Merci, monsieur le président.

Et merci encore d'être avec nous ce soir.

J'ai plusieurs questions, dont la suivante: vous savez, les Autochtones qui vivent hors réserve ou plus loin de leur communauté doivent en grande partie dépendre d'organismes autochtones urbains pour obtenir des services. La plupart du temps, bien sûr, il s'agit de centres d'amitié un peu partout au pays, mais il y a aussi d'autres organisations. Il y a des communautés dans ma circonscription et dans d'autres régions au Canada qui n'ont aucune infrastructure du genre où obtenir ces services.

Quelles solutions avez-vous conçues pour vraiment mettre l'accent sur l'offre de services à ces Autochtones qui vivent hors réserve, où il n'y a pas vraiment d'infrastructure communautaire qui leur permette d'obtenir des services adaptés à leur culture?

Cette question s'adresse à celui ou à celle qui est en position d'y répondre, s'il vous plaît.

**Le président:** Qui aimerait répondre?

**Mme Christiane Fox:** Je vais commencer, puis je céderai la parole à Mme Kapelus. Elle a fait beaucoup de travail dans ce domaine.

Je crois, comme l'a souligné le ministre, et vous avez tout à fait raison...

**Le président:** Je suis désolé, madame Fox, mais vous devez encore baisser votre micro un peu.

Voilà.

**Mme Christiane Fox:** Je suis désolée.

Comme le ministre l'a souligné en ce qui a trait aux milieux urbains et hors des réserves... Je soulignerais d'abord que, au versement de la première tranche de 15 millions de dollars, nous avons reçu diverses demandes: elles étaient en quelque sorte fondées sur les centres d'amitié et d'autres organisations. Comme vous le soulignez, il s'agissait de personnes avec qui nous avions déjà travaillé et qui avaient une présence dans divers secteurs de la communauté. Nous ne répondions pas aux besoins. Nous avons donc dû augmenter le financement avec une deuxième enveloppe de 75 millions de dollars.

Dans les faits, les besoins sont beaucoup plus grands encore. Une partie de notre travail doit viser la communication avec ces communautés qui ne sont pas représentées par un centre d'amitié afin d'établir les besoins et d'être en mesure de trouver une façon adéquate de répondre à la situation actuelle dans leur coin de pays.

Sur ce, je cède la parole à Mme Kapelus.

**Mme Mary-Luisa Kapelus (sous-ministre adjointe, Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social, ministère des Services aux Autochtones):** Merci, madame la sous-ministre.

Oui, c'est exact. Au cours de la première vague, nous avons découvert qu'il y avait diverses organisations et communautés qui ne bénéficiaient pas du soutien que peut offrir, par exemple, un centre d'amitié. Mais, au fil des vagues et des propositions reçues, nous avons vu qu'il y avait d'autres entités dans ces secteurs, parfois des hameaux, des municipalités ou des centres d'amitié moins traditionnels. Nous découvrons de nouveaux partenaires encore jamais financés, et il était passionnant pour nous de rencontrer certains de ces agents de prestation de services dont nous ignorions l'existence jusque-là. Ils forment tout un réseau qui œuvre discrètement, dans l'ombre.

Nous avons également constaté que certains d'entre eux étaient en fait associés à des centres d'amitié. C'était particulièrement le cas au Canada atlantique, où des communautés plus modestes communiquaient virtuellement avec un centre d'amitié pour obtenir des conseils sur la façon de servir leurs membres. Ces organisations recevaient des fonds du ministère, mais travaillaient en partenariat avec d'autres organisations, et nous favorisons et soutenons tout à fait ce type de dialogue.

● (2020)

**Mme Rachel Blaney:** Merci. Voilà qui est extrêmement utile.

Dans ma circonscription, la nation des 'Namgis a connu une grave écloison, tout comme la communauté voisine d'Alert Bay. Les deux communautés ont travaillé ensemble de façon absolument remarquable. J'ai le plus grand respect pour le maire et le chef là-bas, mais d'autres communautés autochtones ailleurs au Canada, situées à proximité de municipalités, m'ont dit avoir tenté de coordonner une réponse à une écloison et trouvé la tâche particulièrement difficile.

Je me demande si le ministère étudie la possibilité de financer ou de soutenir l'élaboration de plans coordonnés d'intervention en cas d'urgence de pair avec les services correspondants au provincial ou au municipal.

**Mme Christiane Fox:** Tout à fait. Je crois qu'il y a déjà eu des investissements en matière de gestion des urgences et associés à la façon dont nous pouvons soutenir les communautés, mais au-delà de cela, le ministère souhaite améliorer les ententes de financement des interventions en cas d'urgence conclues avec les communautés partout au pays. J'estime que nous devons travailler en partenariat avec les administrations municipales et les gouvernements provinciaux et territoriaux, car il faut manifestement utiliser tous ces services et les déployer quand une situation se présente, qu'il s'agisse de la COVID, d'incendies, d'inondations ou d'autres situations du genre.

Pour répondre à votre question, je dirais que nous faisons tout à fait cela et investissons davantage dans ce type de programmes tout en travaillant avec les communautés autochtones pour les concevoir.

**Mme Rachel Blaney:** D'accord. Avez-vous des exemples d'endroits où des difficultés sont survenues et où vous avez obtenu de bons résultats? Je me sens comme... J'ai entendu parler de certaines communautés, et je ne veux pas les nommer, mais y a-t-il des endroits où vous observez des développements qui fonctionnent mieux? C'est ce que nous entendons dire. Comme je l'ai indiqué, dans ma circonscription, ils ont travaillé ensemble sans problème; ils ont vraiment collaboré, mais ce n'est pas toujours le cas. Des fonds ont-ils actuellement été investis pour encourager ces deux groupes à se réunir et à élaborer des plans?

**Mme Christiane Fox:** Oui, absolument. Le budget annuel est en fait passé de 64,9 millions de dollars... Depuis le budget de 2019, de nouveaux fonds ont été alloués, lesquels portent le financement à 211 millions de dollars. Des investissements sont réalisés, et des mesures concrètes sont prises pour encourager cette collaboration.

**Mme Rachel Blaney:** Ma dernière question porte sur les tests rapides. Je sais que certaines communautés ont du mal à travailler avec leurs homologues provinciaux afin d'obtenir l'analyse des tests dont elles ont besoin, et je me demande simplement si des efforts ont été déployés à cet égard.

**Le président:** Vous devez répondre rapidement.

**Mme Christiane Fox:** Docteur Wong, je vous cède la parole.

**Dr Tom Wong:** Oui, de nombreux efforts ont effectivement été déployés. Nous travaillons avec les communautés autochtones, en collaboration avec le Laboratoire national de microbiologie, afin d'avoir accès à un nombre de plus en plus important de ces tests rapides, en particulier dans les collectivités isolées ou éloignées. Tout à l'heure, vous avez entendu le ministre parler des 77 appareils GeneXpert qui sont en cours de déploiement. En outre, au cours des prochains mois, de nouvelles technologies seront mises en œuvre, notamment ID NOW de l'entreprise Abbott ainsi que PanBio, et de nombreuses autres technologies seront acquises et déployées dans un plus grand nombre de collectivités autochtones du Nord.

En ce moment, nous sommes très enthousiastes à propos de ces possibilités, non seulement à propos du déploiement de ces machines, mais aussi à propos du test, de la formation pour administrer ce test, de la biosécurité, de l'assurance de la qualité et du contrôle de la qualité.

**Le président:** En ma qualité de président, j'aimerais vraiment remercier tous les participants. Nous avons eu un départ un peu difficile, car lorsque la réunion précédente finit tardivement, elle empiète sur notre temps. Nous avons également rencontré des problèmes techniques que nous avons réussi à résoudre. Je vous remercie de votre patience, mais aussi de la quantité et de la richesse des informations que vous avez pu nous communiquer. Nous vous en sommes très reconnaissants, et nous espérons que nous aurons d'autres occasions de vous entendre dans les mois ou les années à venir.

Je remercie également ceux d'entre vous que nous n'avons pas entendus ce soir, ainsi que Mme Ruby Sahota qui a assisté à notre séance et qui, espérons-le, a tiré quelques enseignements de notre merveilleux comité des affaires autochtones et du Nord.

Avant de terminer, j'aimerais demander au greffier ce dont nous avons besoin pour terminer nos travaux en vue de la prochaine réunion, qui est prévue pour mardi prochain. Je crois que cela signifie que nous devons présenter des témoins pour l'étude.

Monsieur le greffier, avez-vous des instructions à nous donner?

• (2025)

**Le greffier du comité (M. Naaman Sugrue):** Oui. La date limite pour les listes de témoins est vendredi. Plus tôt, il a été question d'inviter certaines organisations particulières à comparaître pendant la séance de mardi, des organisations qui ne figurent pas sur ces listes de témoins. Cette requête a été présentée par M. Anandasangaree, qui n'est malheureusement pas avec nous en ce moment. Je peux m'entretenir avec vous et les analystes pour m'assurer que nous savons exactement de quelles organisations il s'agit. Avec l'accord des membres du Comité ici présents, nous pouvons faire en sorte que cette réunion ait lieu, afin que la date limite pour nos listes de témoins n'entrave pas nos travaux.

**Le président:** D'accord. Nous distribuerons à tous les membres du Comité les questions que vous avez soulevées et la possibilité d'entendre d'autres témoins, afin que nous puissions organiser en toute sécurité et en toute tranquillité notre prochaine réunion, qui aura lieu mardi prochain à 11 heures. Ai-je les bons renseignements?

**Le greffier:** Oui, c'est exact.

**Le président:** Cela dit, je vais remercier de nouveau tous les participants de s'être joints à nous.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>